COMMUNAUTE DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

ELABORATION DU PLUI

06/04/2021

PAYSAGES/ARTIFEX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

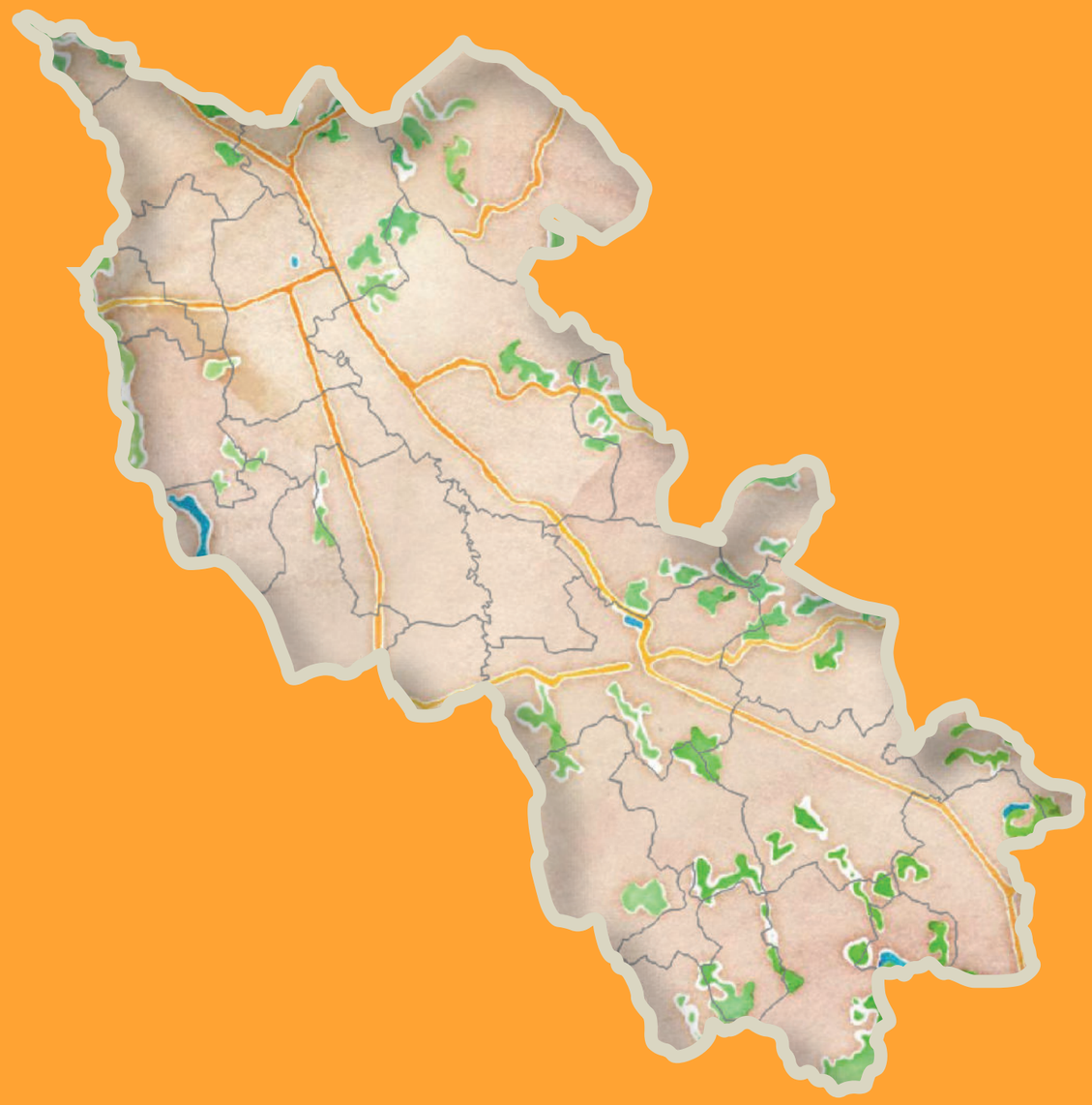

communauté de communes Bastides & Vallons du Gers

DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGES/ARTIFEX

METHODOLOGIE

communauté de communes Bastides & Vallons du Gers

LES ETAPES DE L'ELABORATION DU PLUI

DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Photographie du territoire à l'instant T

Cette étape fonde la connaissance du territoire et la justification des choix

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Définition des orientations de développement

Projet politique définissant les orientations de développement

PIECES REGLEMENTAIRES

Traduction spatiale et règlementaire des actions définies dans le P.A.D.D

Définition des normes opposables aux autorisations d'urbanisme

ARRET DU PLUI

Rédaction, justification des choix et évaluation des incidences sur l'environnement

Validation de la phase d'études par les élus

CONCERTATION AVEC LA POPULATION

LES ETAPES DE LA VALIDATION DU PLUI

CONSULTATION DES PPA

Recueil des avis de toutes les personnes publiques associées

ENQUETE PUBLIQUE

Phase d'information et de recueil des observations du public

APPROBATION

Intégration des observations des PPA et de la population

APPLICATION

Application du nouveau document sur le territoire

LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Réunion de lancement de l'étude en conseil communautaire

Réunion de travail avec le suivi technique → Visites de terrain par groupes de communes

Réunion Publique : présentation de la démarche

Réunion avec la profession agricole

Rédaction diagnostic stratégique

Rédaction état initial de l'environnement

Rédaction du diagnostic agricole

Réunion suivi technique : réunion de travail

Réunion en COPIL : Synthèse, enjeux et perspectives de développement du territoire

Réunion de gouvernance en CC : Présentation du diagnostic

Réunion appui opérationnel : Présentation aux PPA → Réunion Publique : présentation du diagnostic

Réunions :

1 réunion de lancement du projet en CC
2 réunions de travail avec le suivi technique
1 réunion en COPIL
1 réunion avec les personnes publiques associées
1 réunion de restitution du diagnostic en CC

Animation - concertation :

1 réunion de concertation avec la profession agricole
2 réunions publiques
2 visites de terrain
2 notes de synthèse

COMMUNAUTE DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGES/ARTIFEX

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

communauté de communes Bastides & Vallons du Gers

LES THEMATIQUES

INTEGRATION TERRITORIALE

DEMOGRAPHIE

MOBILITES

ECONOMIE

DEVELOPPEMENT URBAIN

HABITAT

EQUIPEMENTS

ELABORATION DU PLUI

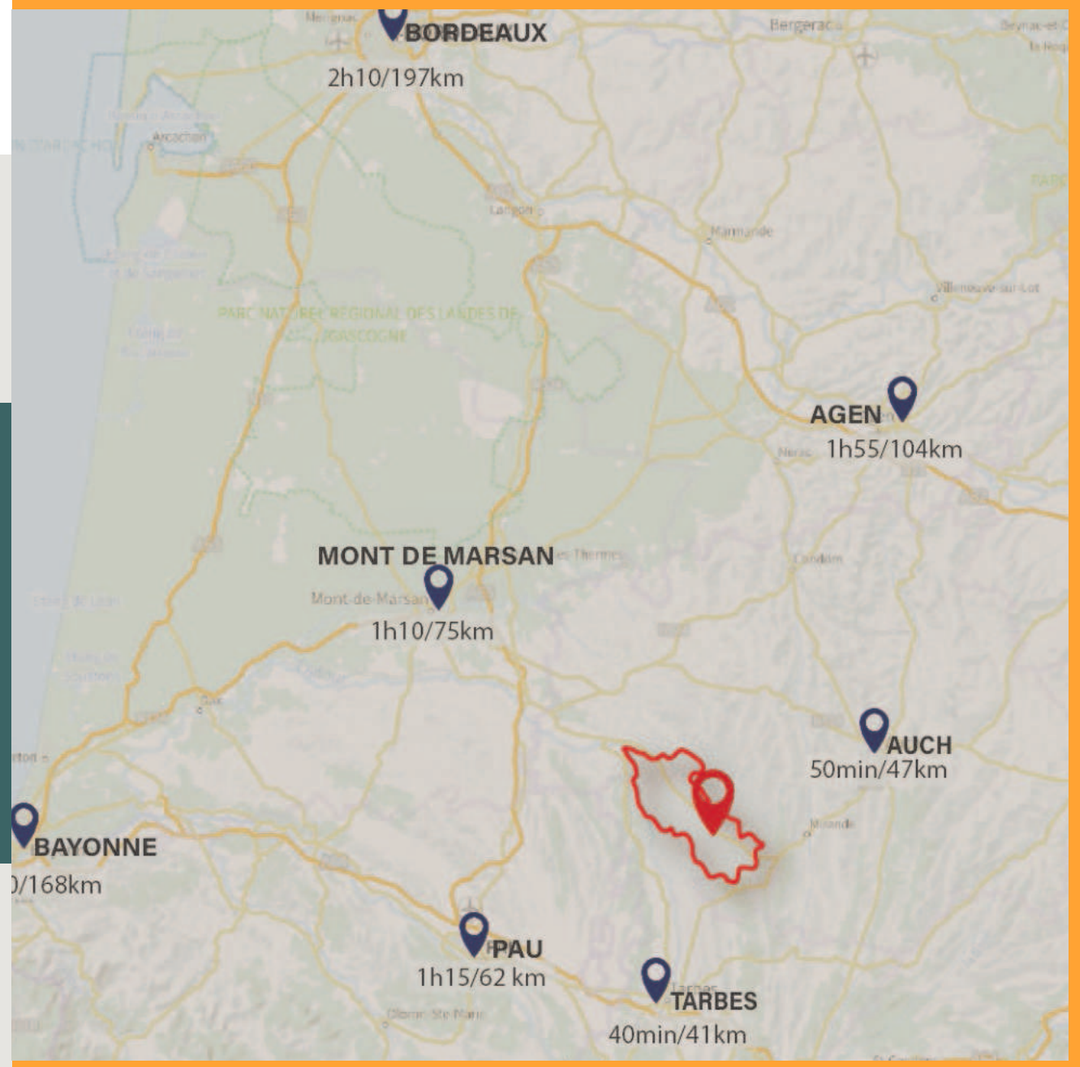

INTEGRATION TERRITORIALE

communauté de communes Bastides & Vallons du Gers

UN TERRITOIRE HORS INFLUENCE DES PÔLES

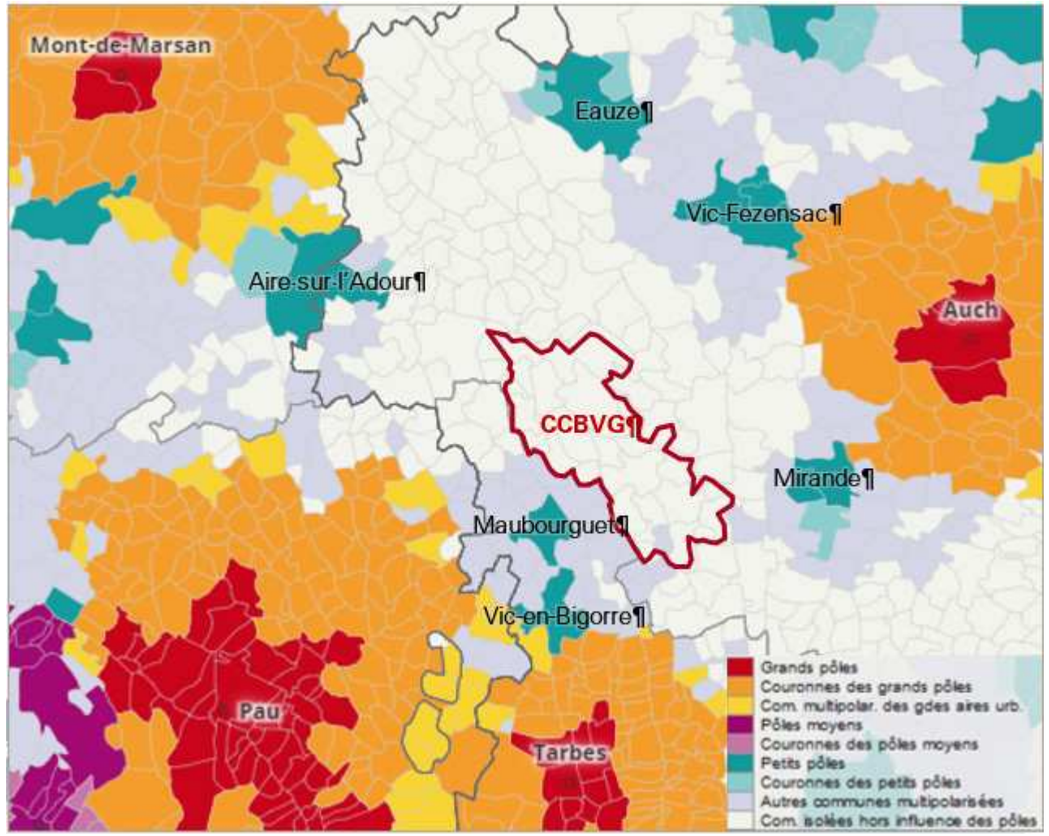

- 29 communes / 30 sont des communes isolées hors influence des pôles (seule la commune de Blousson-Serian est multi-polarisée)
- communes ni intégrées à une aire urbaine, ni multipolarisées
- liens avec plusieurs petits pôles : Maubourguet, Vic-en-Bigorre, Aire-sur-l'Adour, Mirande. ...

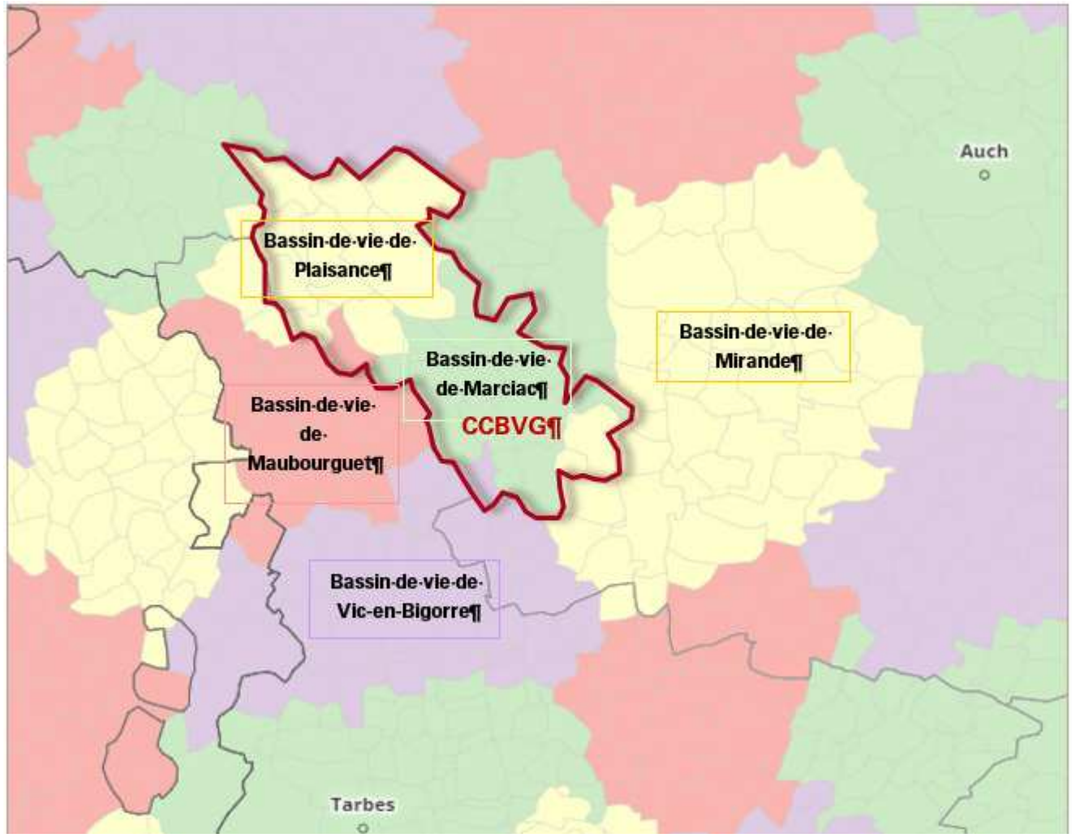

- répartition sur 2 bassins de vie principaux : Plaisance et Marciac
- relations avec d'autres bassins de vie périphériques : Maubourguet, Mirande, Vic-en Bigorre, ...
- positionnement stratégique en articulation avec différents bassins de vie limitant la dépendance du territoire vis-à-vis des pôles régionaux : Tarbes, Auch, Mont-de-Marsan et Pau

UN TERRITOIRE DE PROJET

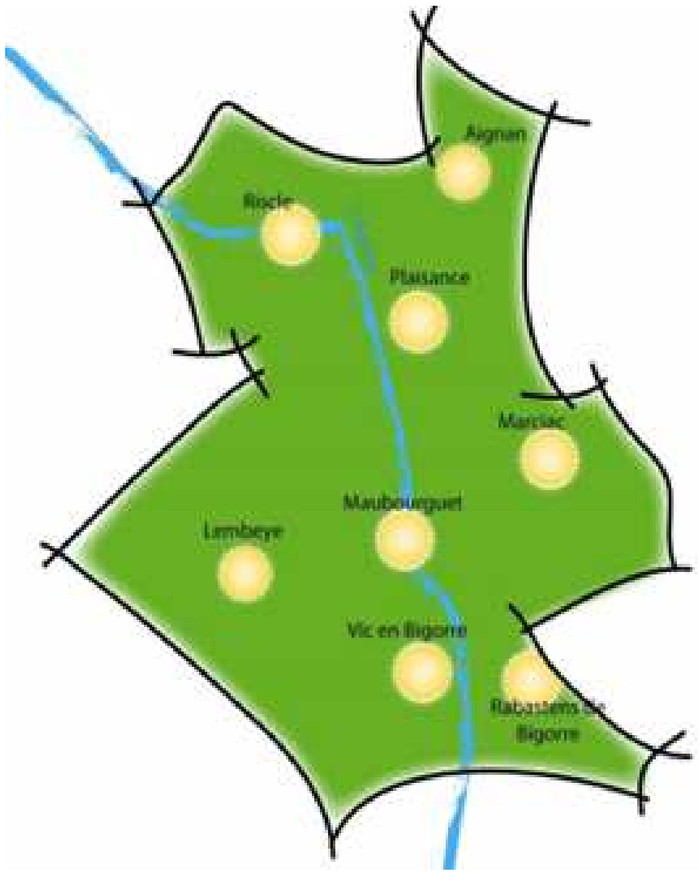

- territoire intégré au PETR Val d'Adour
- SCOT du Pays Val d'Adour approuvé en 2016
- principe de compatibilité entre le SCOT et les documents d'urbanisme du territoire

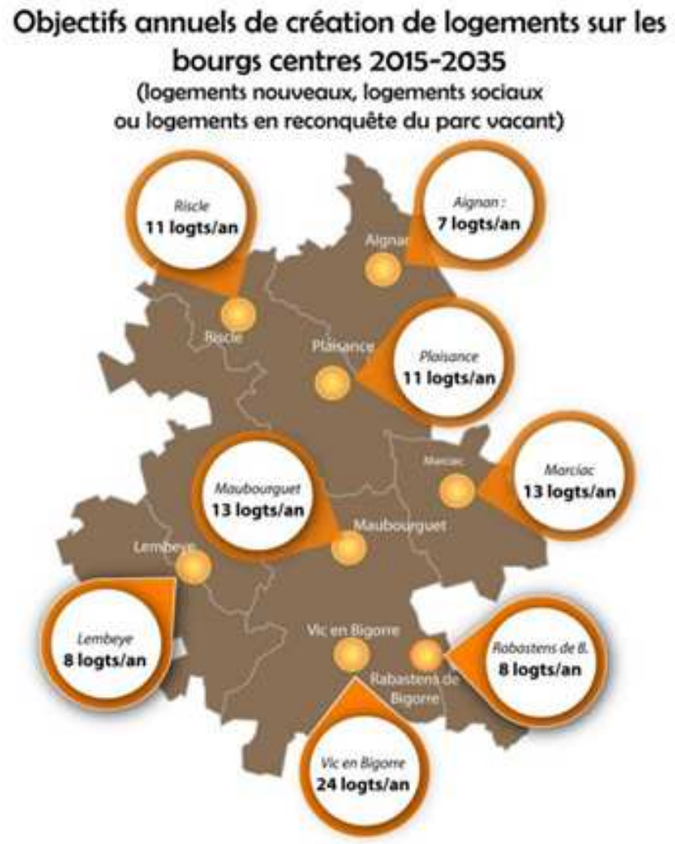

- 2 bourgs centres, Plaisance et Marciac, les 28 autres communes sont catégorisées comme « rurales » par le SCoT
- 42% du développement démographique doit être réparti sur les bourgs centres afin de renforcer leur poids et leur rayonnement à l'échelle du territoire
- le territoire intercommunal devrait construire en moyenne 48 logements chaque année

INTEGRATION TERRITORIALE

ATOUTS

- Un territoire situé à la croisée de plusieurs départements
- Des liens étroits entre les communes du territoire et les espaces périphériques
- La constitution de deux bassins de vie répondant aux besoins principaux de la population

FAIBLESSES

- L'absence de pôle offrant une concentration d'emploi sur le territoire
- Une distance des pôles structurants impliquant la mobilité des populations

PISTES DE REFLEXION

- Mise en oeuvre d'un projet de territoire partagé avec l'élaboration du PLUi intégrant les projets et les liens à large échelle, notamment le SCOT Val d'Adour
- Affirmation du rôle des pôles de Plaisance et de Marciac et des liens intra-territoriaux

MENACES

- Affaiblissement de l'offre présentielle
- Accroissement de la dépendance de la population envers les pôles extra-territoriaux

ELABORATION DU PLUI

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

UN REGAIN DÉMOGRAPHIQUE RÉCENT ENCOURAGEANT

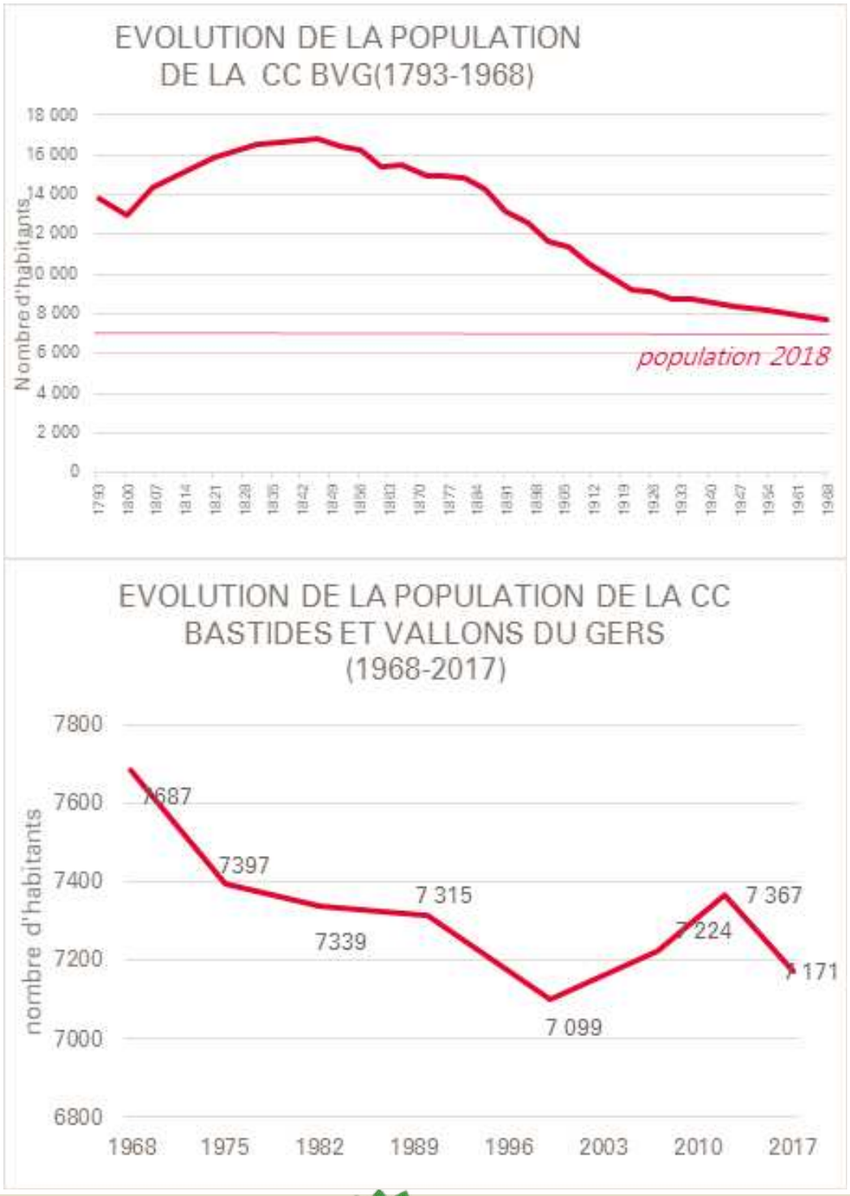

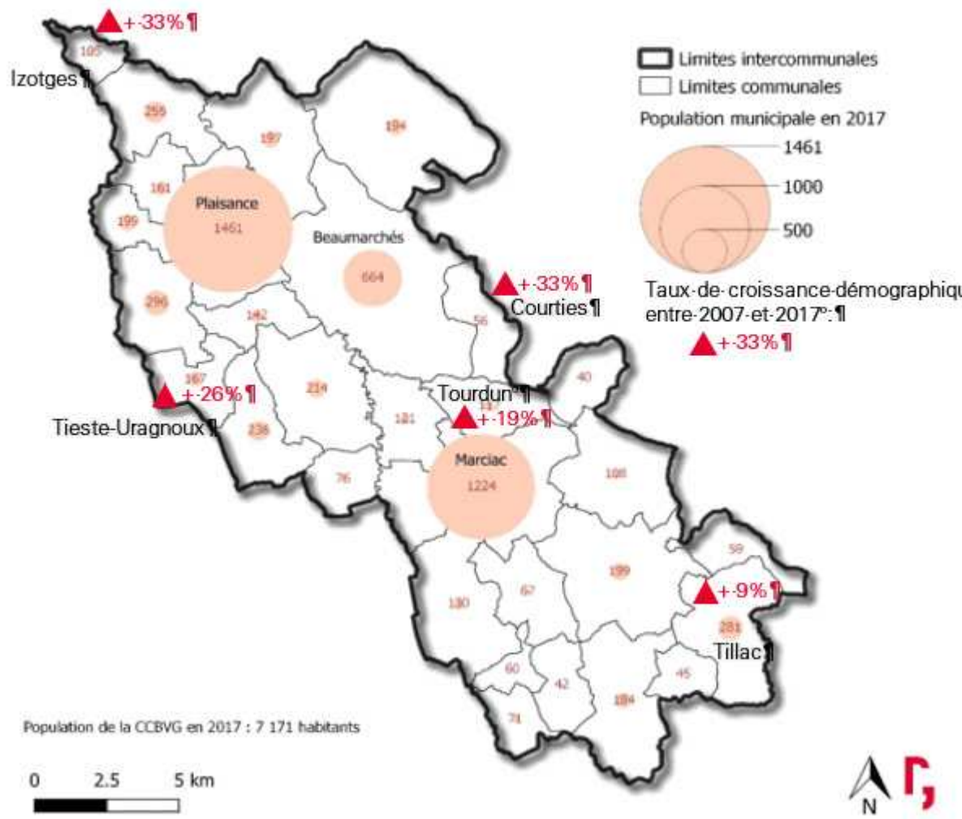

- 1850/1950 exode rural : population du territoire divisée par 2
- années 2000 : inversement de la courbe
- phénomène fragile aux traductions spatiales différenciées

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

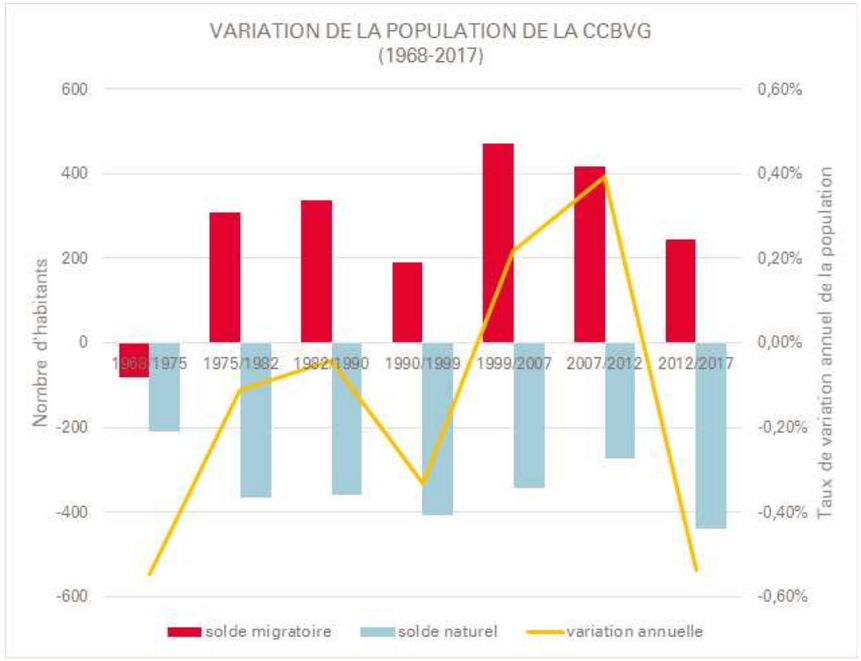

- un solde migratoire positif depuis 1975
- un solde naturel négatif impactant la dynamique territoriale
- une majeure partie du territoire est attractive

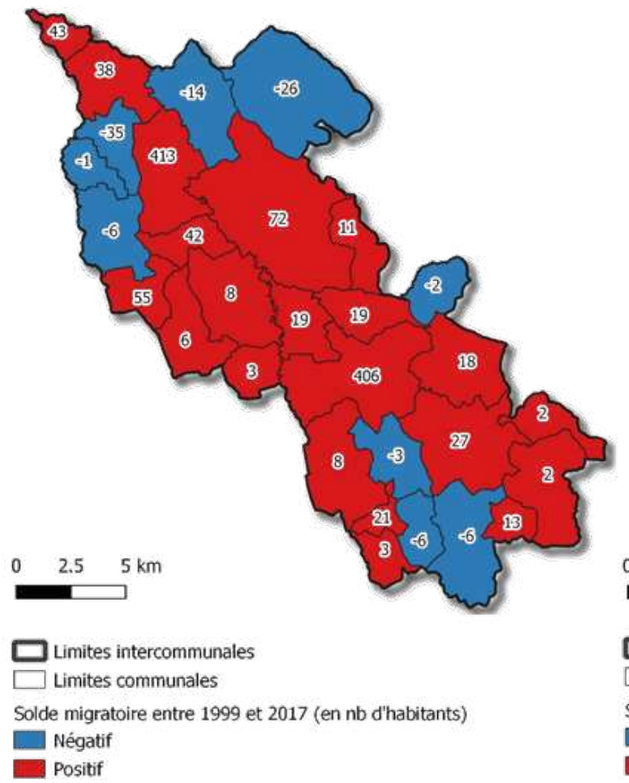

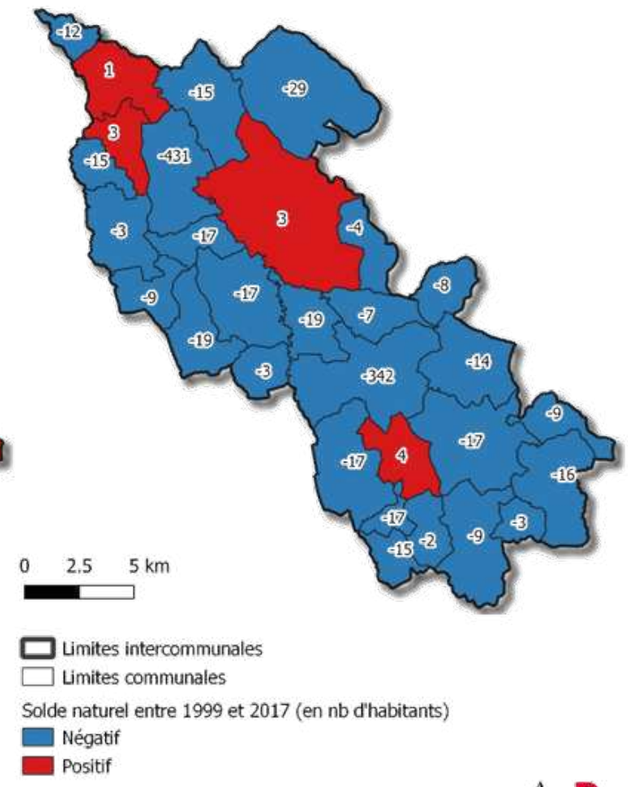

UN TERRITOIRE VIEILLISSANT

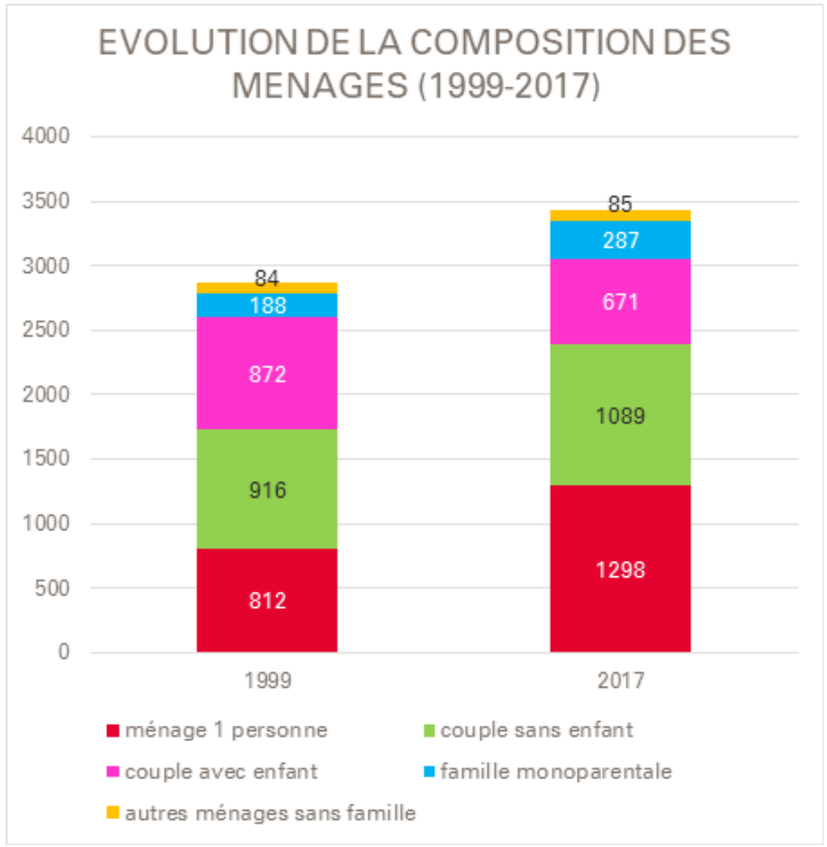

- progression des personnes seules, des couples sans enfant et des familles monoparentales
- régression des couples avec enfant : 1 ménage sur 5 sur le territoire

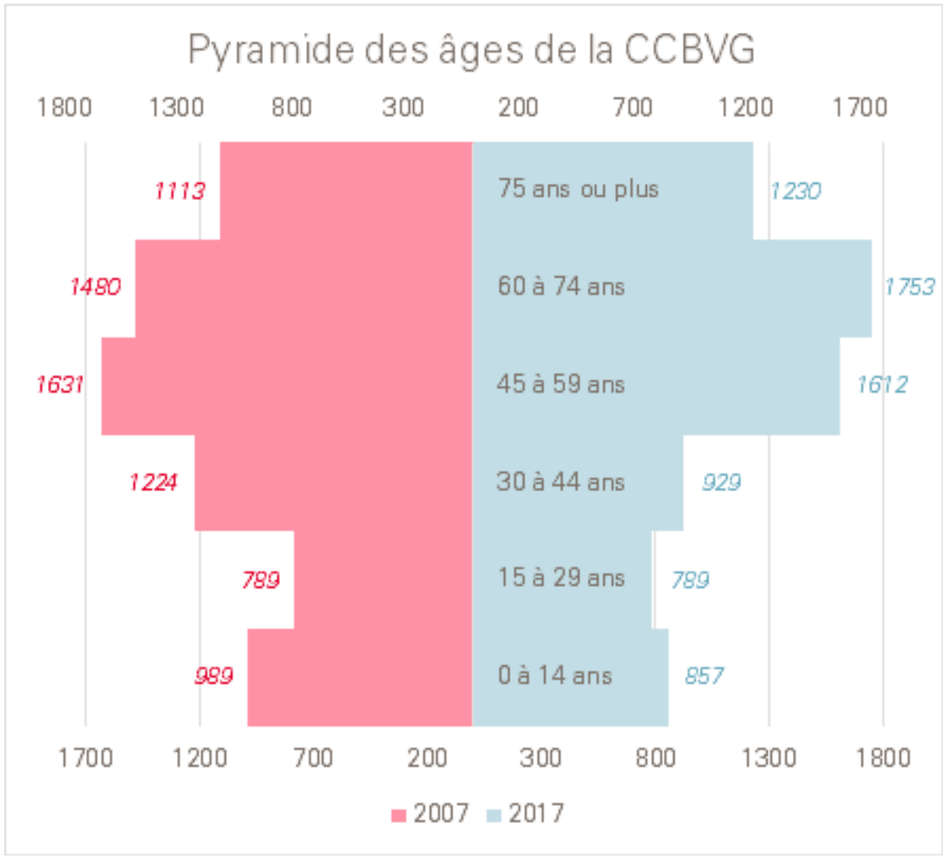

- les plus de 60 ans progressent (+18 % pour les 60-74 ans et +11 % pour les 75 ans et plus) : vieillissement de la population installée sur le territoire
- les moins de 60 ans régressent : les 30-44 ans chutent de 24 % et les 0-14 ans de 13%

DEMOGRAPHIE

ATOUTS

- Une dynamique démographique du début des années 2000 encourageante
- Une croissance démographique portée par un solde migratoire positif
- Une attractivité territoriale inscrite dans le temps
- Une montée en qualification des actifs

FAIBLESSES

- Un vieillissement marqué de la population
- un solde naturel déficitaire inscrit dans le temps
- Un affaiblissement de la représentation des familles avec enfant
- Des difficultés de maintien des jeunes sur le territoire

PISTES DE REFLEXION

- Renforcement de l'attractivité territoriale pour accueillir de nouvelles familles et inscrire la croissance sur le long terme
- Adaptation de l'offre urbaine aux évolutions de la population, notamment en lien avec le vieillissement et les mutations sociales (familles monoparentales, décohabitation)

MENACES

- Accentuation du vieillissement par l'arrêt de l'accueil d'habitants issus d'autres espaces et l'érosion de la pyramide des âges
- Affaiblissement économique du territoire par le déclin de la population active

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGES/ARTIFEX

LA VOITURE AU CŒUR DES MOBILITES TERRITORIALES

UN MAILLAGE LOCAL DÉVELOPPÉ

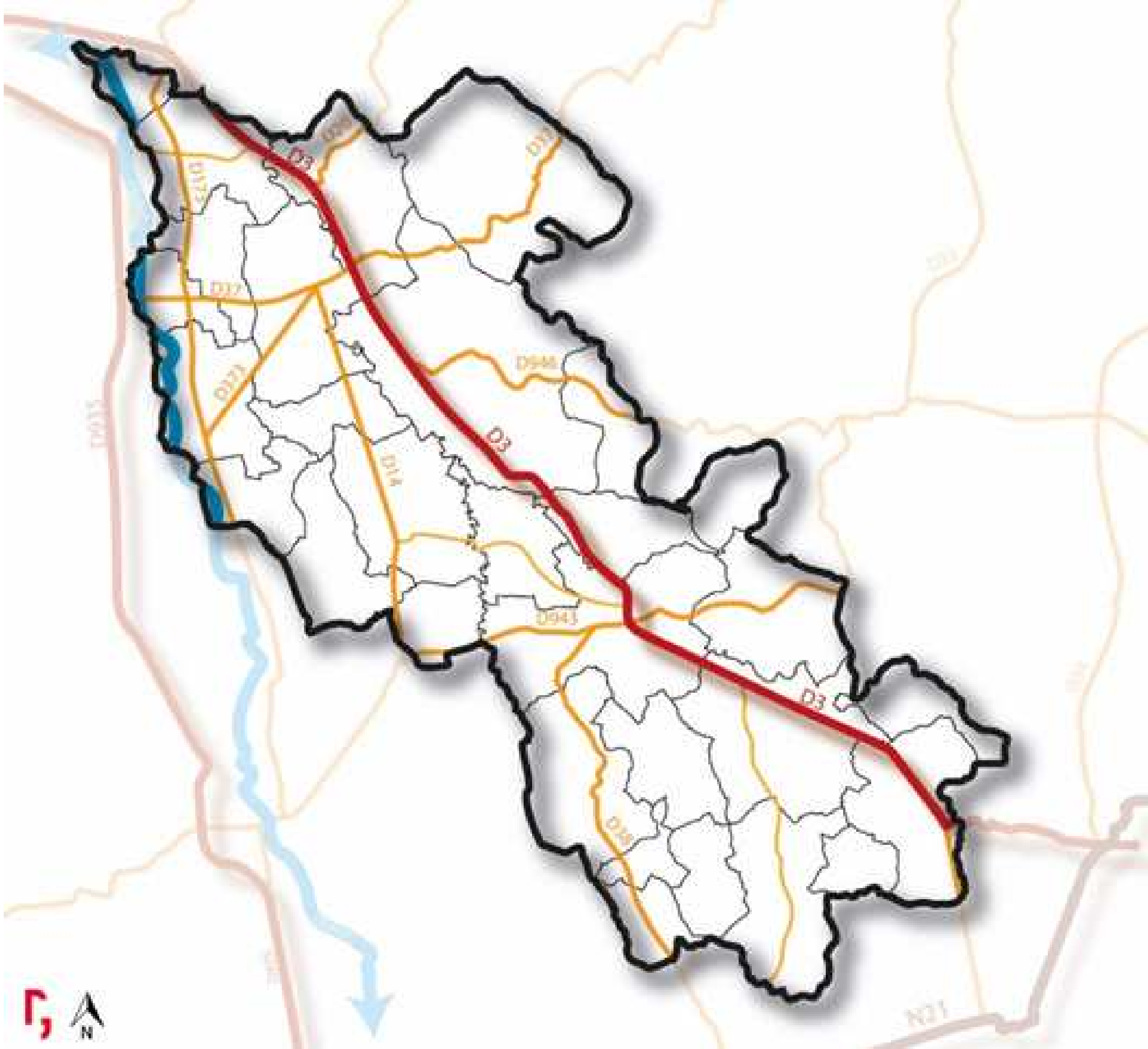

- à l'articulation entre Occitanie et Aquitaine : le territoire n'accueille aucun axe de déplacement structurant à l'échelle du grand territoire
- situation conférant une importance marquée au réseau routier départemental et local

- structuration autour d'un axe majeur « colonne vertébrale » des mobilités territoriales : la RD3
- des axes départementaux secondaires développés autour du réseau principal irriguent le territoire, notamment la RD 14
- réseau secondaire complété par des voies communales permettant de rejoindre toutes les zones d'habitat depuis le réseau principal

LES ALTERNATIVES À LA VOITURE

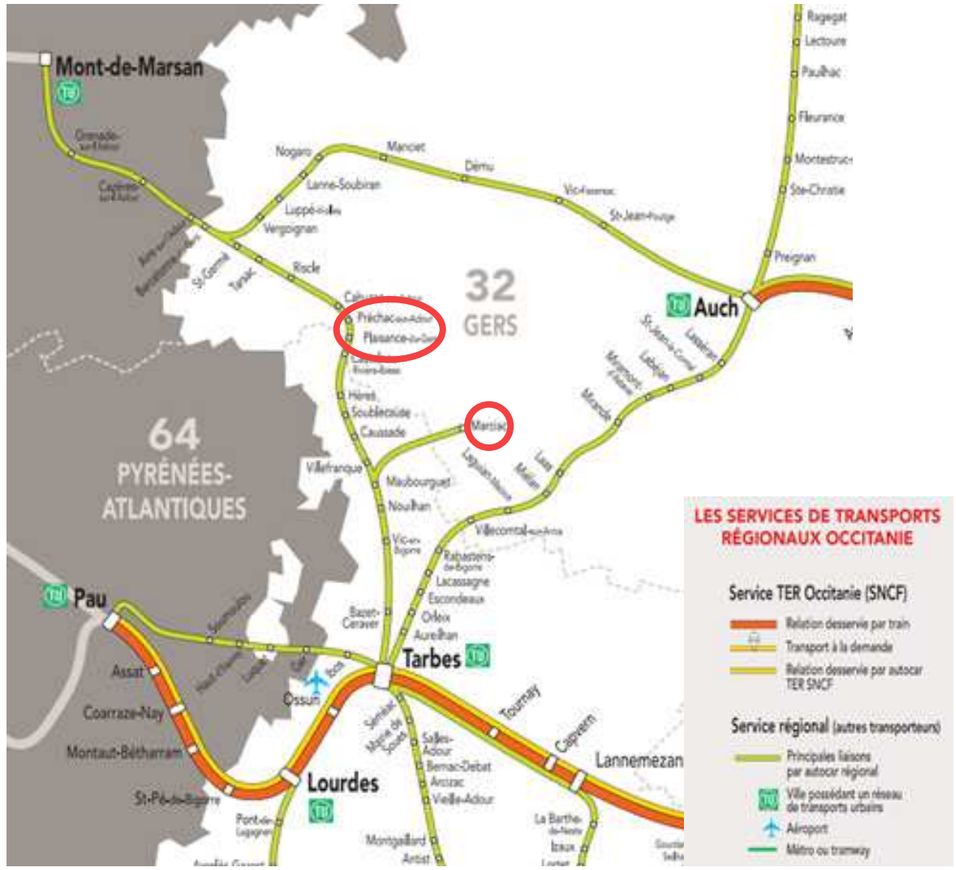

- absence de desserte ferroviaire sur le territoire, les gares les plus proches sont Mont-de-Marsan, Auch et Tarbes
- desserte par les liaisons régionales complétant l'offre ferroviaire et participant de la multimodalité nécessaire pour les parcours extraterritoriaux

- nombreux circuits de randonnées
- modes actifs largement dédiés aux usages du tourisme et des loisirs
- projet de liaison Plaisance-Marciac pouvant être conforté par des ramifications de liaisons sur les communes situées de part et d'autre de l'axe devenant à terme la « colonne vertébrale » des modes actifs sur le territoire

L'IMPERATIF DE MOBILITÉ DES ACTIFS

	2017	%
Total des actifs	2 516	100%
Actifs qui travaillent dans la commune de résidence	924	36.7%
Actifs qui travaillent dans une autre commune	1 593	63.3%

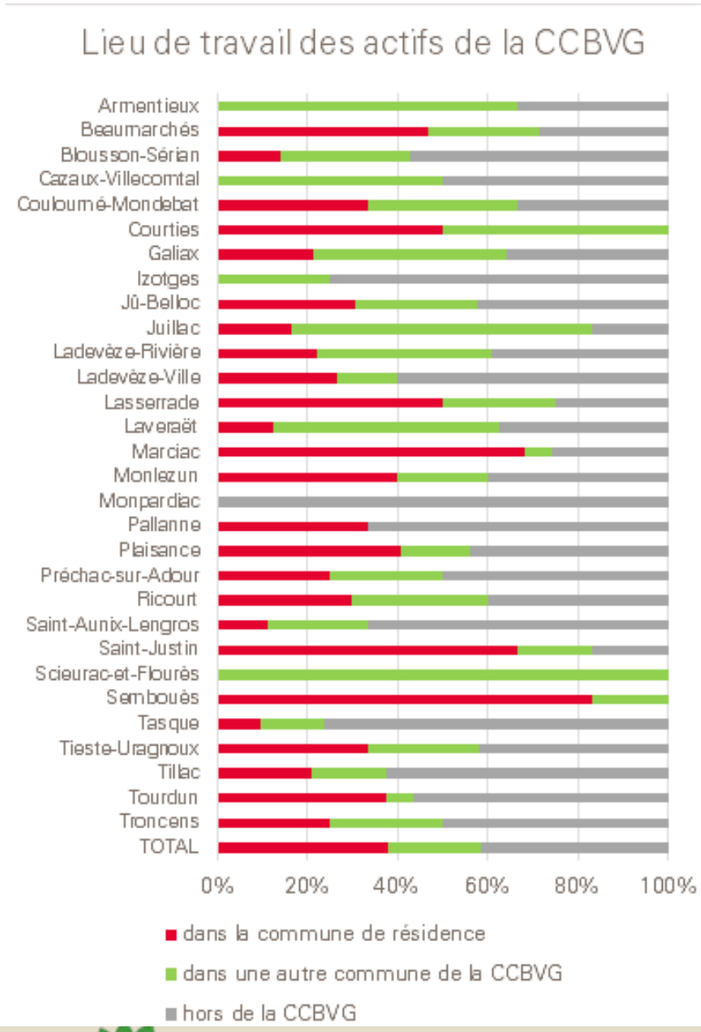

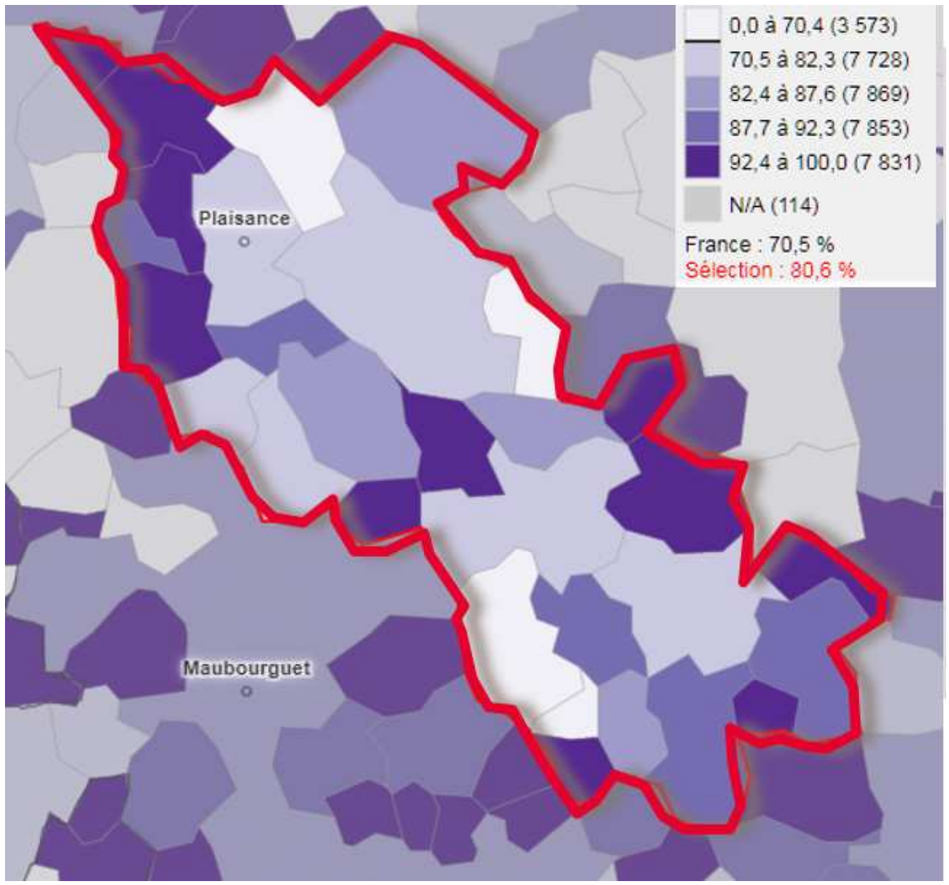

- 2 actifs sur 3 doivent quitter leur commune pour travailler
- 20 % des actifs qui quittent leur commune pour travailler se rendent au sein d'une commune de la CCBV
- 8 actifs sur 10 utilisent la voiture pour les déplacements domicile-travail
- 1 emploi sur trois est occupé par un actif extérieur au territoire

MOBILITES

ATOUTS

- Un réseau routier développé irrigant tout le territoire
- Un maillage doux en développement
- Une offre d'emploi limitant les besoins de mobilité extraterritoriale

FAIBLESSES

- Un territoire à l'écart des axes de communication structurant le grand Sud-Ouest
- Des axes de communication fréquentés pouvant générer des nuisances pour les centres
- Une offre de transports en commun peu concurrentielle de la voiture

PISTES DE REFLEXION

- Mise en oeuvre d'un projet de territoire développant la multimodalité et les modes actifs pour limiter la dépendance à la voiture
- Affirmation des pôles locaux pour limiter la dépendance et l'impératif de mobilité extraterritorial

MENACES

- Limitation des offres alternatives à la voiture, notamment les transports en commun
- Accroissement de la dépendance de la population envers les pôles extraterritoriaux

PAYSAGES/ARTIFEX

UN TERRITOIRE TOURNE VERS L'ECONOMIE PRESENTIELLE

UN TERRITOIRE POURVOYEUR D'EMPLOIS

	2007	2012	2017
Nombre d'emplois dans la CCBVG	2 244	2 219	2 189
Actifs ayant un emploi résidant dans la CCBVG	2 570	2 600	2 516
Indicateur de concentration de l'emploi	87.3	85.3	87.0

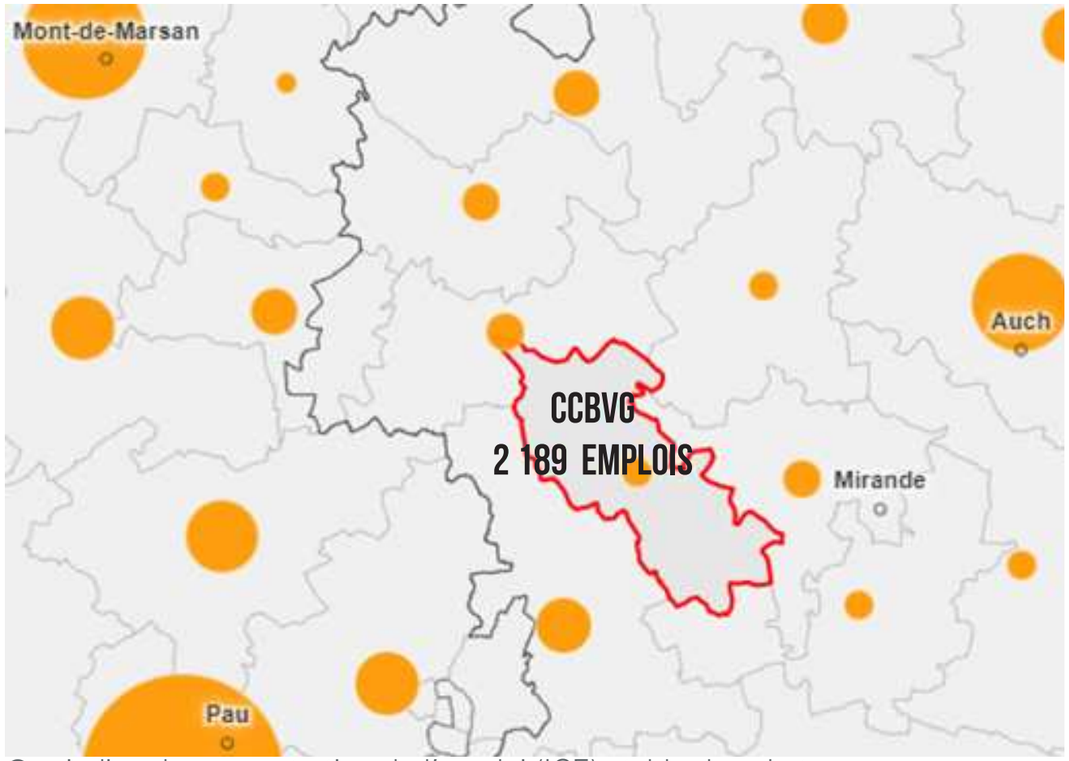

- indice de concentration de l'emploi (ICE) stable dans le temps
- 4 pôles d'emplois : Marciac (ICE de 174), Plaisance (ICE de 133), Ladevèze-V (ICE de 136) et Beaumarchés (ICE de 78),

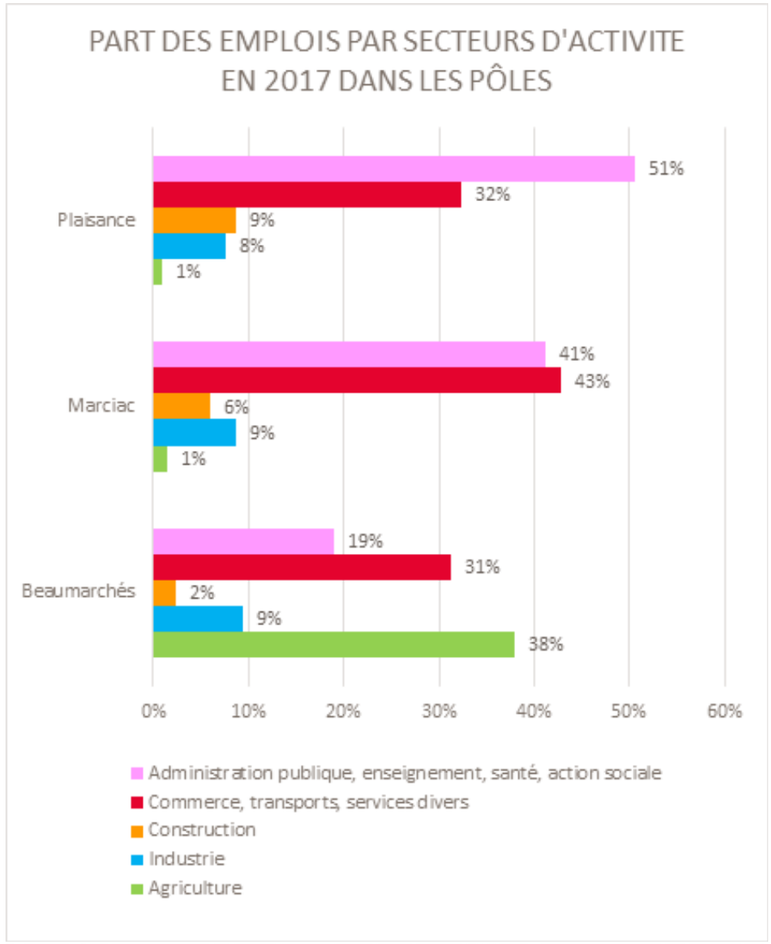

- Plaisance, Marciac, Ladevèze-Ville Beaumarchés : 1 650 emplois soit 75 % des emplois de la CCBVG
- offre tournée sur la sphère présentielle : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

UN TISSU DE PME DYNAMIQUE

- 2018 : 1 066 établissements actifs, dont 75 % n'emploient aucun salarié
- 9 établissements entre 20 et 49 salariés et 6 établissements de plus de 50 salariés
- 2019 : création de 78 établissements

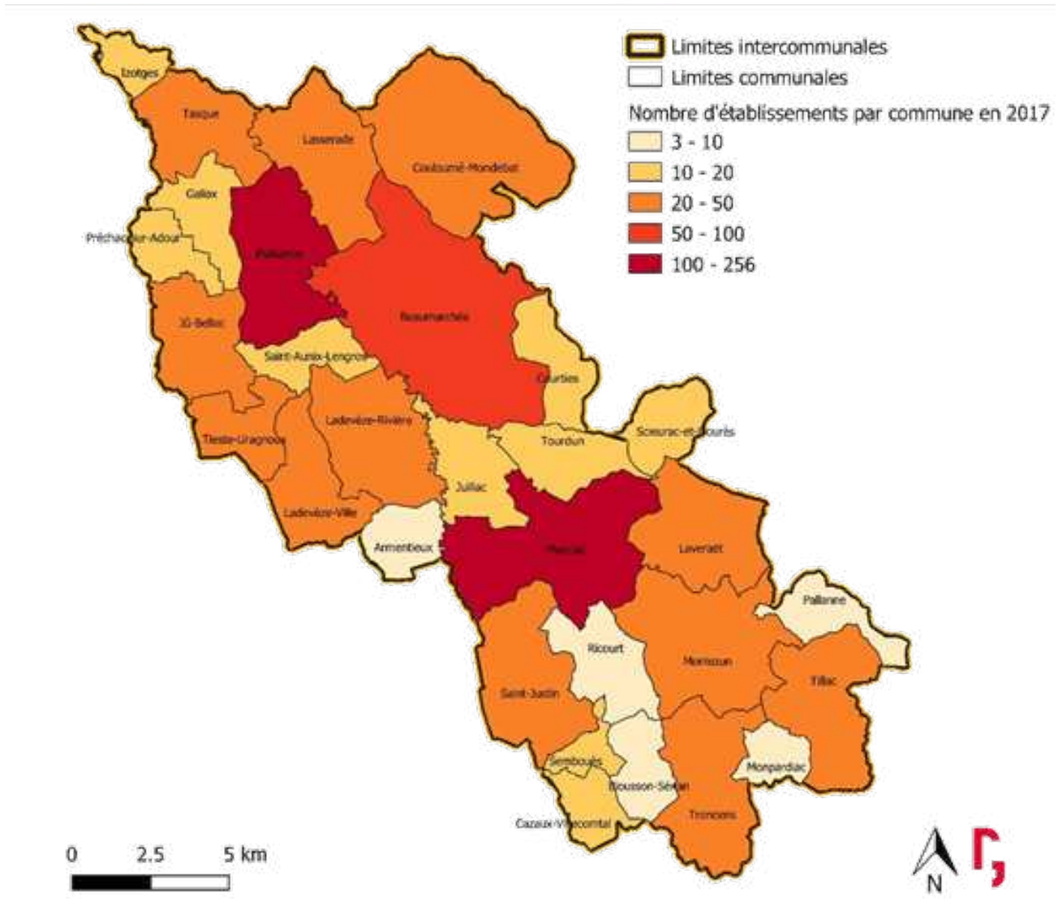

- Plaisance, Marciac et Beaumarchés : 543 établisements
- 4 communes disposent de zones d'activités identifiées : Plaisance, Marciac, Beaumarchés et Préchac-sur-Adour
- nombreuses activités isolées hors ZAE

UNE OFFRE COMMERCIALE CONCENTREE SUR LES POLES

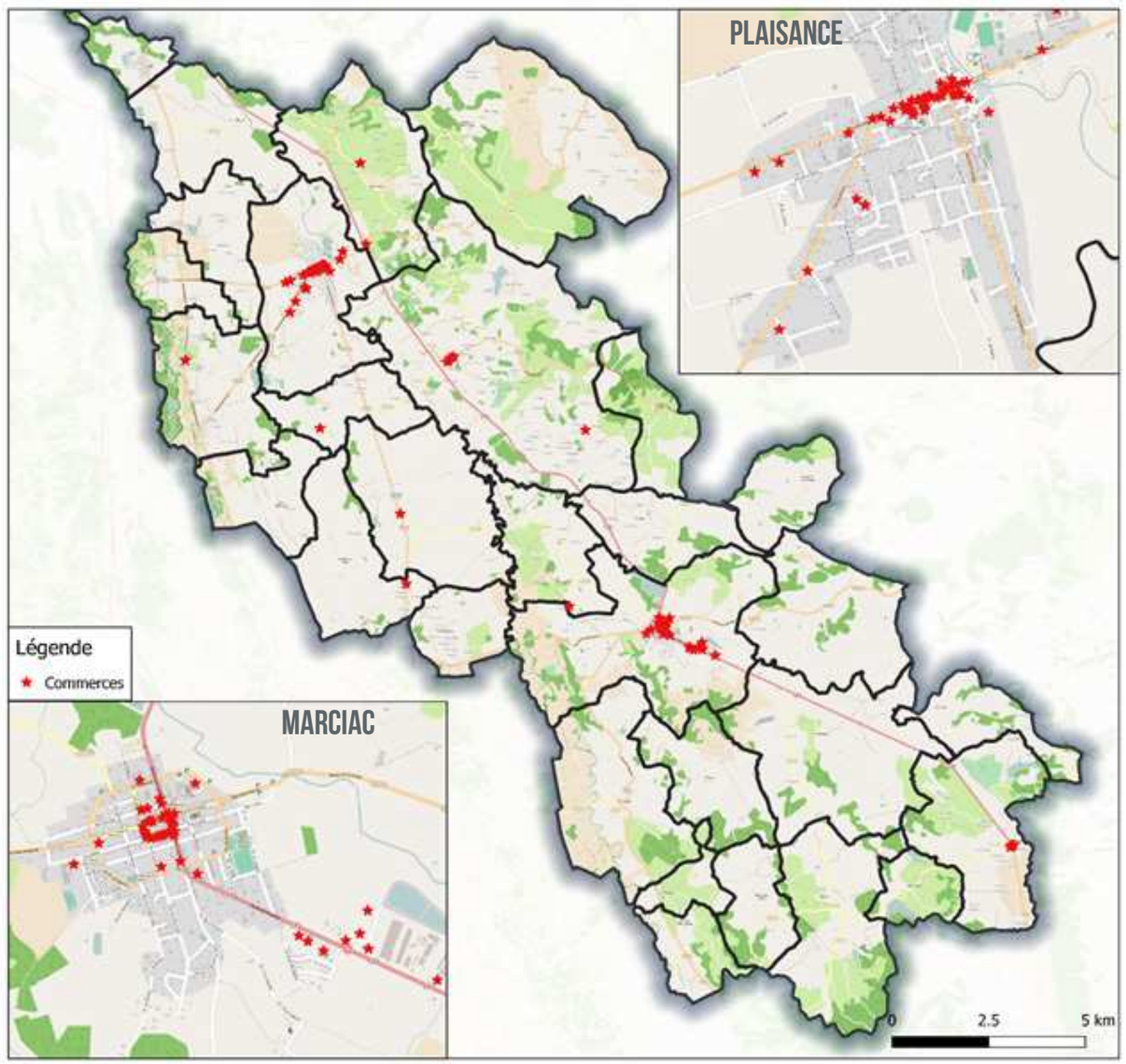

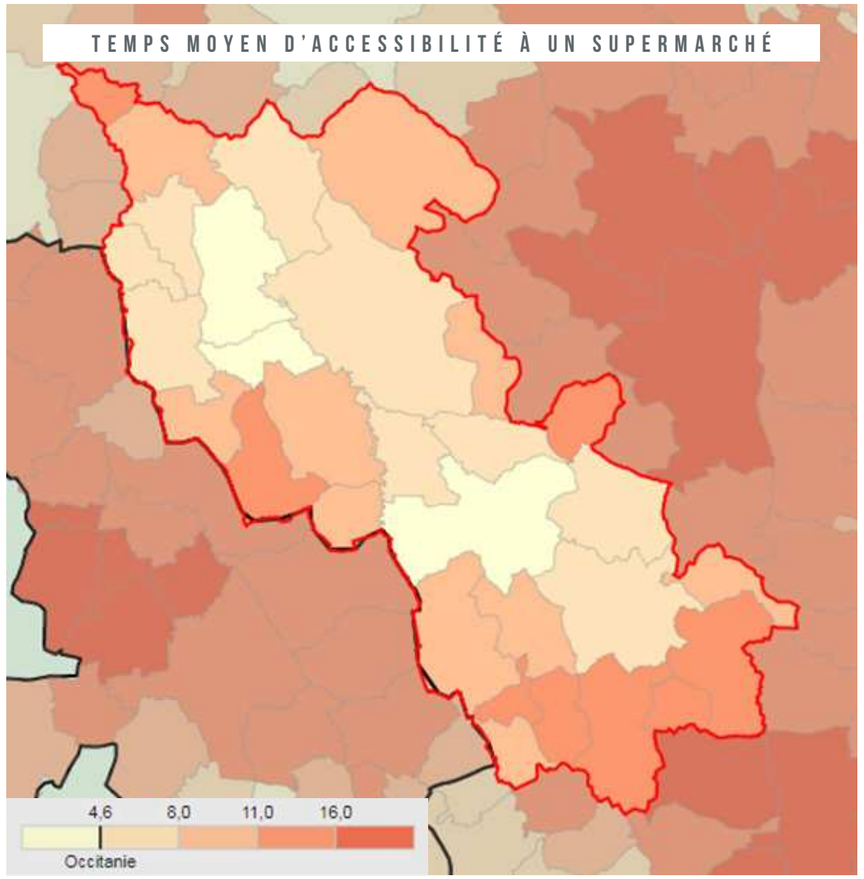

- 2017 : 144 établissements dans le secteur des commerces, transports et services
- concentration de l'offre dans les pôles
- temps médian d'accès à un supermarché : 8 minutes

L'ACTIVITE AGRICOLE

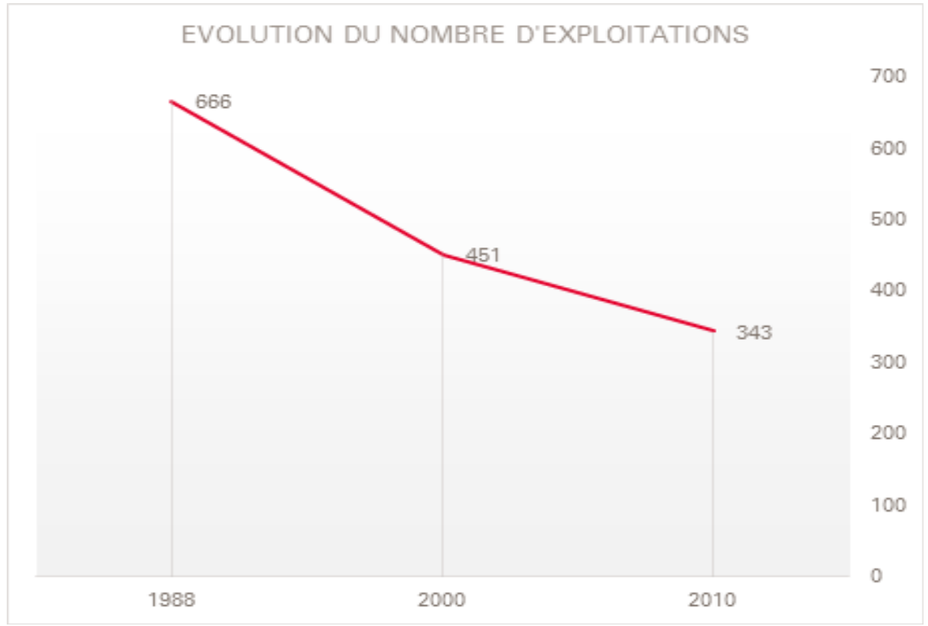

- 2019 : 70 % du territoire cultivé
- 2019 : céréales 45 % espaces agricoles, irrigation développée dans la plaine
- nombreux élevages se traduisant par la présence d'ICPE : volailles, porcins, bovins, ovins et équins
- démarches de qualité enclenchée par labellisation des exploitations : AOC/ AOP Jambon noir et porc noir de Bigorre / AOP Saint-Mont, AOC Armagnac, Floc de Gascogne, Agriculture biologique, Label Rouge, ...

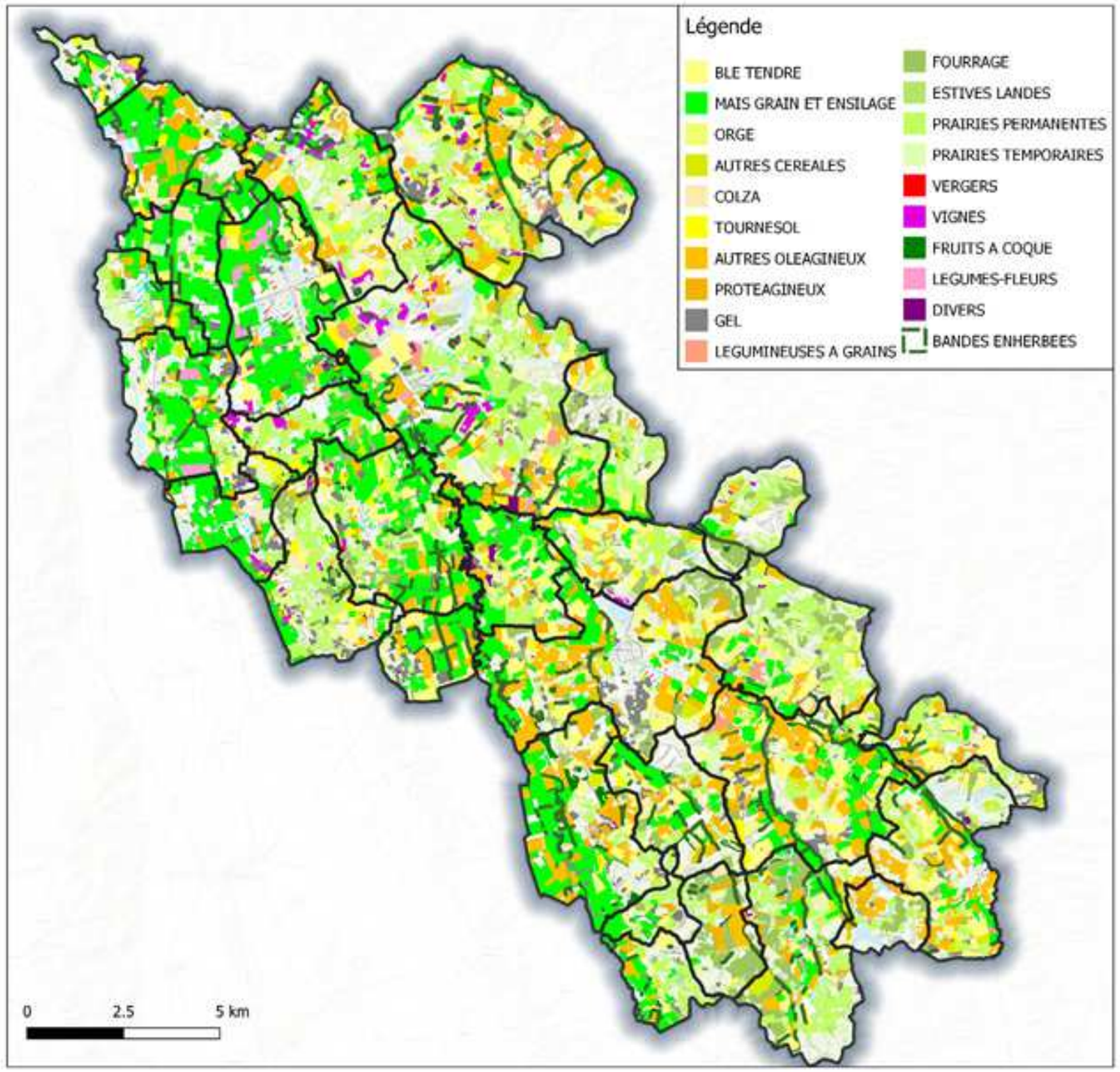

ECONOMIE

ATOUTS

- Une économie diversifiée tournée vers la sphère résidentielle
- Des zones d'activités économiques à fort potentiel
- Un pôle touristique et culturel au rayonnement international : Marciac
- Une activité agricole omniprésente

FAIBLESSES

- Un volume d'emplois en perte de vitesse
- Une activité touristique saisonnière

PISTES DE REFLEXION

- Soutien au tissu de PME, aux commerces et services de proximité
- Poursuite du développement des projets culturels et d'une transition vers un tourisme 4 saisons pour renforcer l'attractivité du territoire

MENACES

- L'apparition de friches liées à une absence de stratégie économique
- L'affaiblissement des centres par la concurrence des commerces et activités de périphérie
- La création de conflits habitat/agriculture par une urbanisation diffuse

ELABORATION DU PLUI

UNE TRAME URBAINE HERITEE DES MODELES TRADITIONNELS

LES MODELES URBAINS TRADITIONNELS

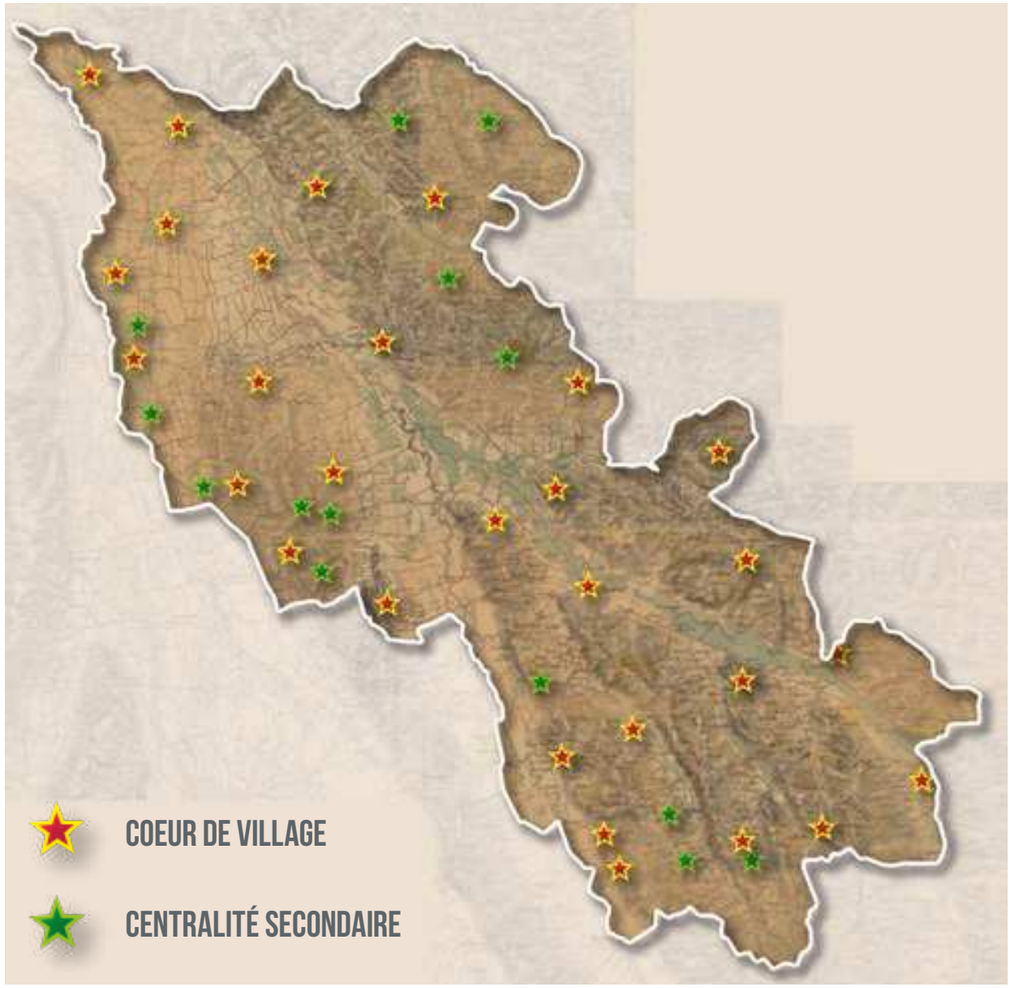

- 2 formes d'urbanisations traditionnelles
- les noyaux urbains organisés et structurés accueillant la vie locale
- des fermes et hameaux nécessaires à l'activité agricole

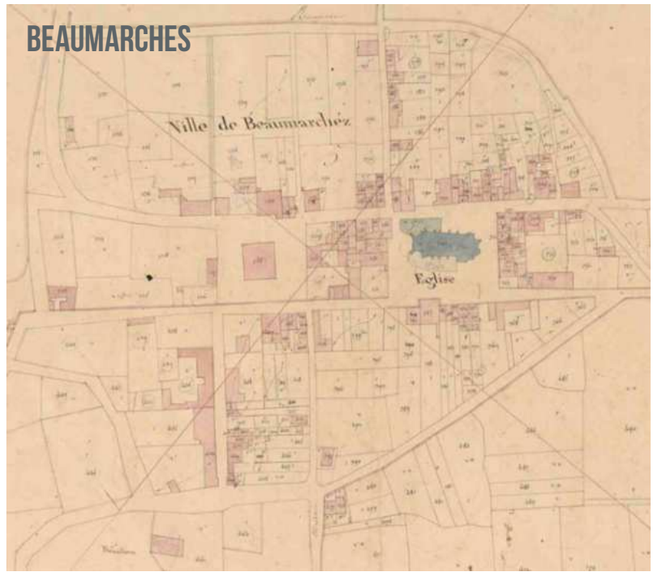

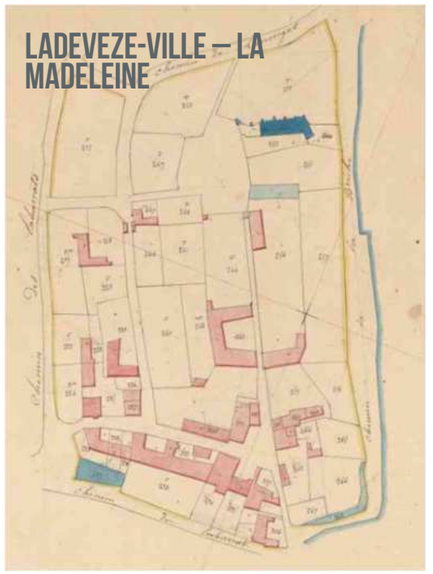

QUELQUES FORMES DE DEVELOPPEMENTS RECENTS

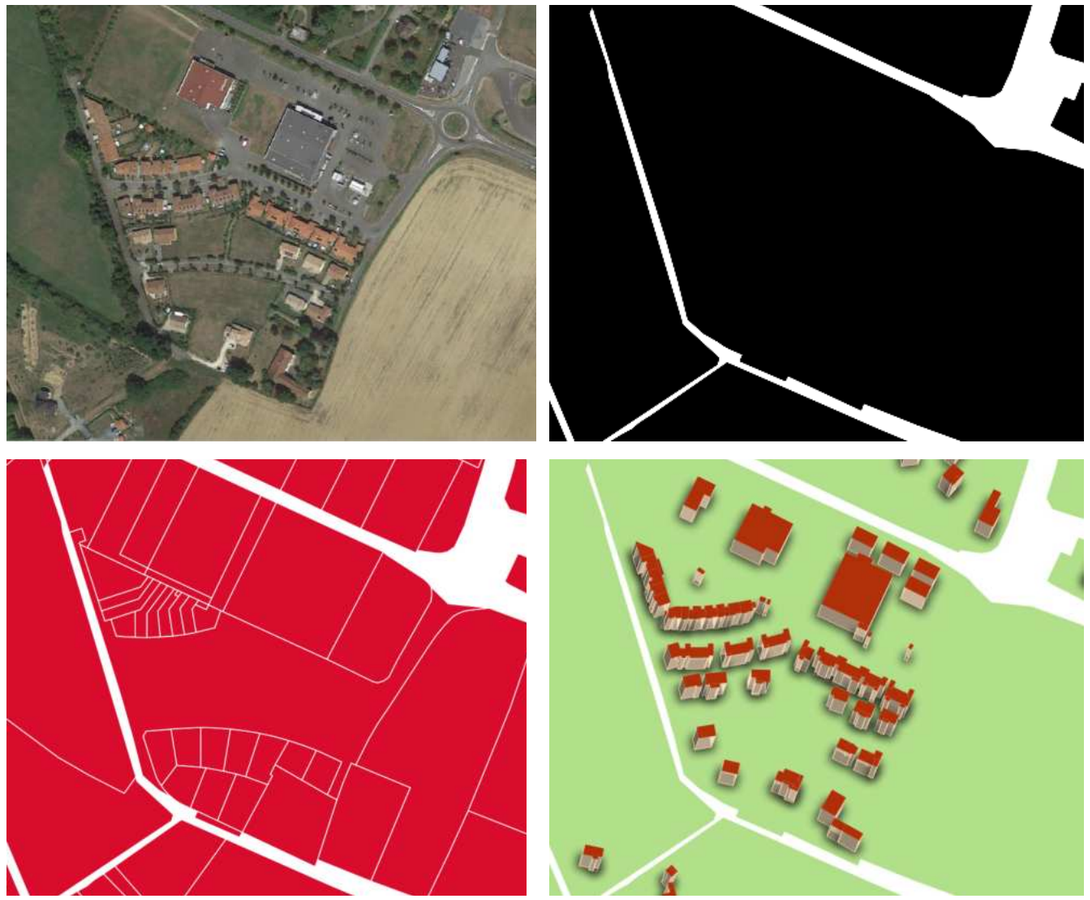

QUARTIER LES HAUTS DE CAGNAN A MARCIAC

- projet mixte
- logements collectifs / individuel continu / lots libres
- locatif social / propriété

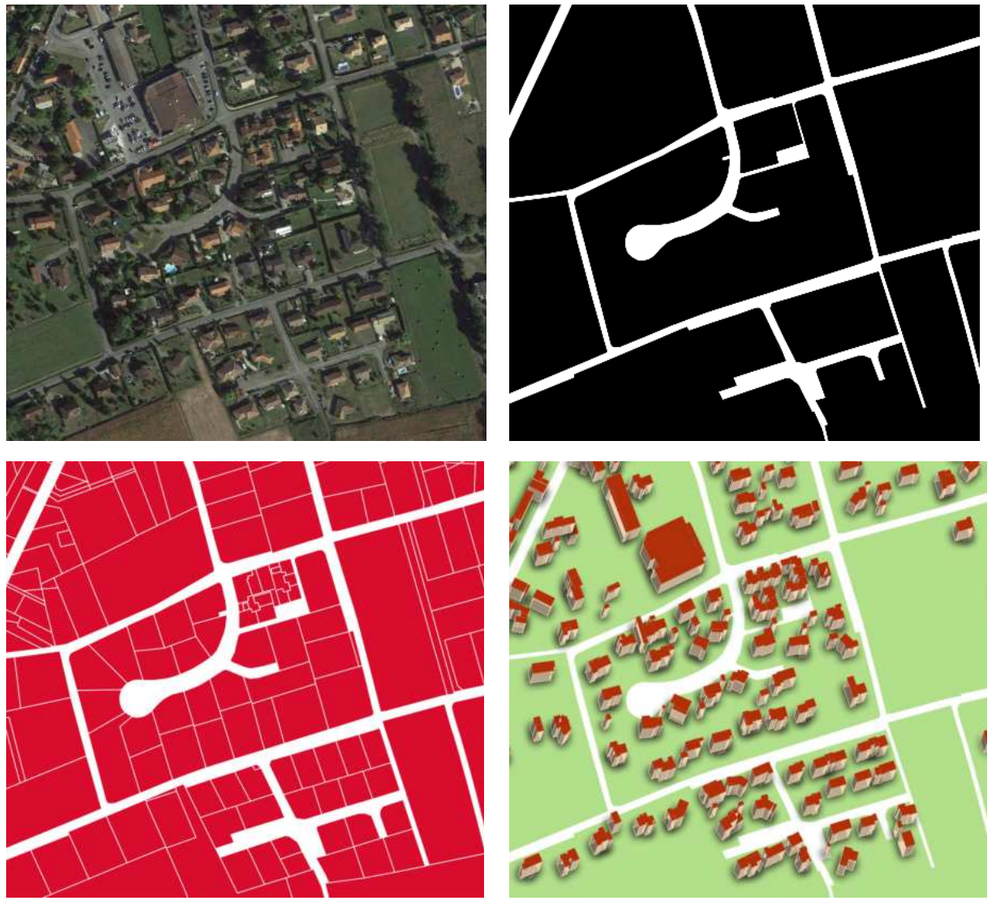

LOTISSEMENT DU MOULIN A PLAISANCE

- projet mixte
- logements collectifs / individuel continu / lots libres
- locatif social / propriété

QUELQUES FORMES DE DEVELOPPEMENTS RECENTS

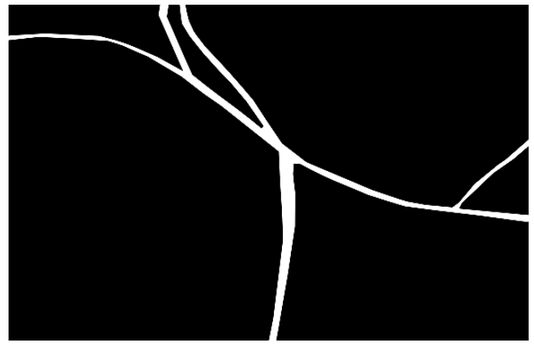

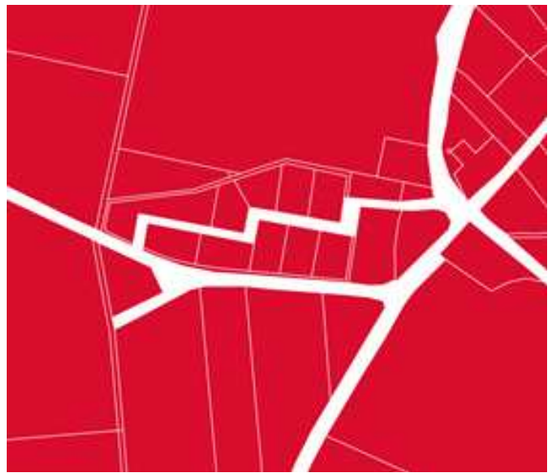

LOTISSEMENT AU BOUQUET A TASQUE

- lotissement communal
- 2.5 ha : 10 maisons individuelles et 5 logements locatifs sociaux
- densité de 6 logements par hectare, espaces verts et voies compris

URBANISATION LINEAIRE A TOURDUN

- opérations individuelles
- assiette foncière de 2 500 m² à 5 000 m² (2 à 4 logements par hectare)

LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT

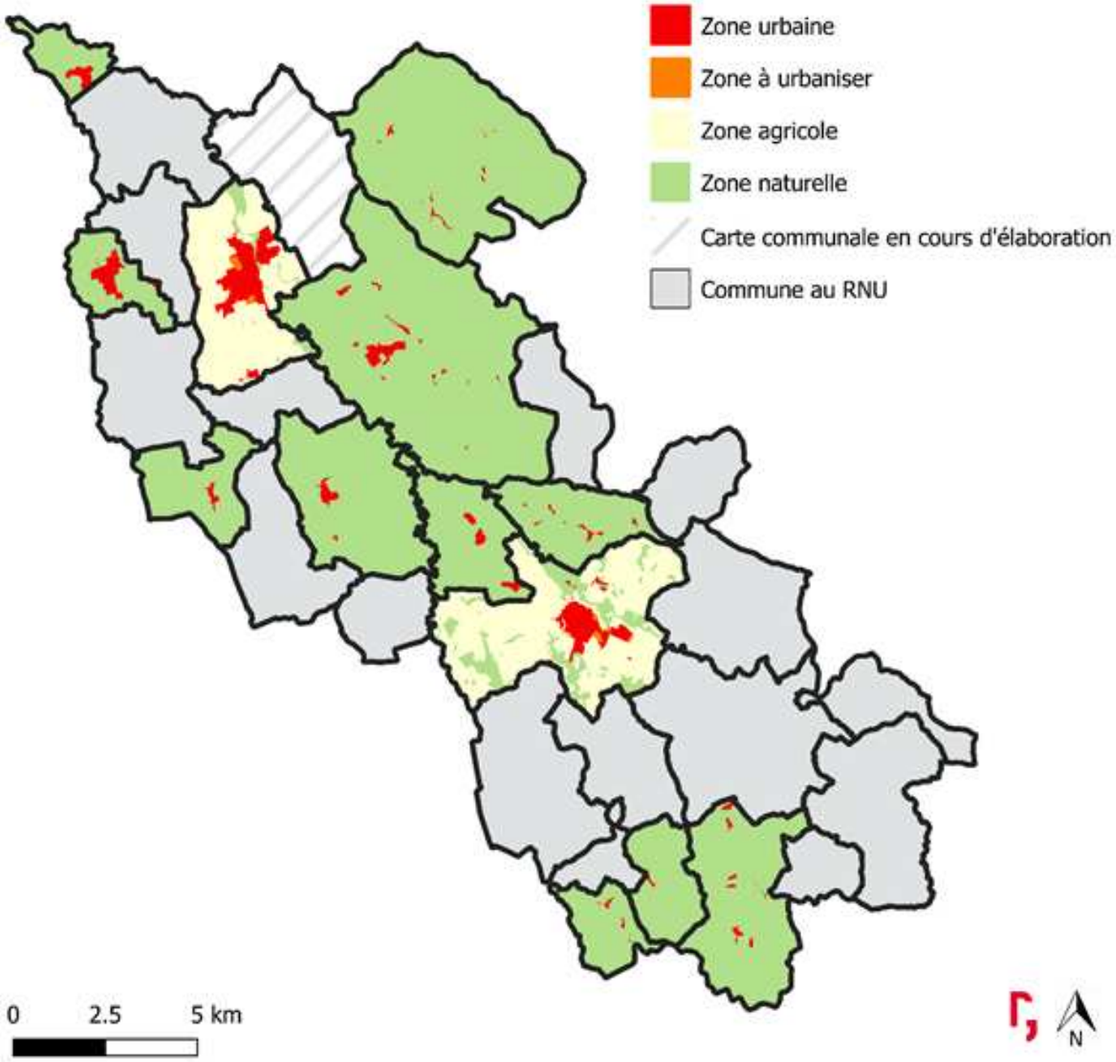

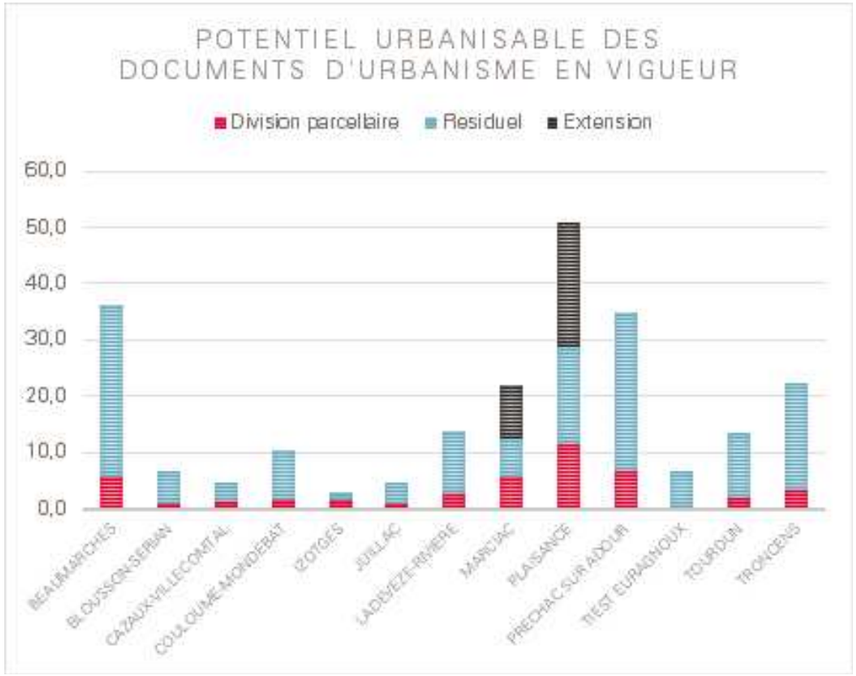

- 13 documents d'urbanisme
- enveloppe de 230 ha urbanisables sur la base des documents d'urbanisme en vigueur
- potentiel de densification important

UNE CONSOMMATION D'ESPACE A MODERER

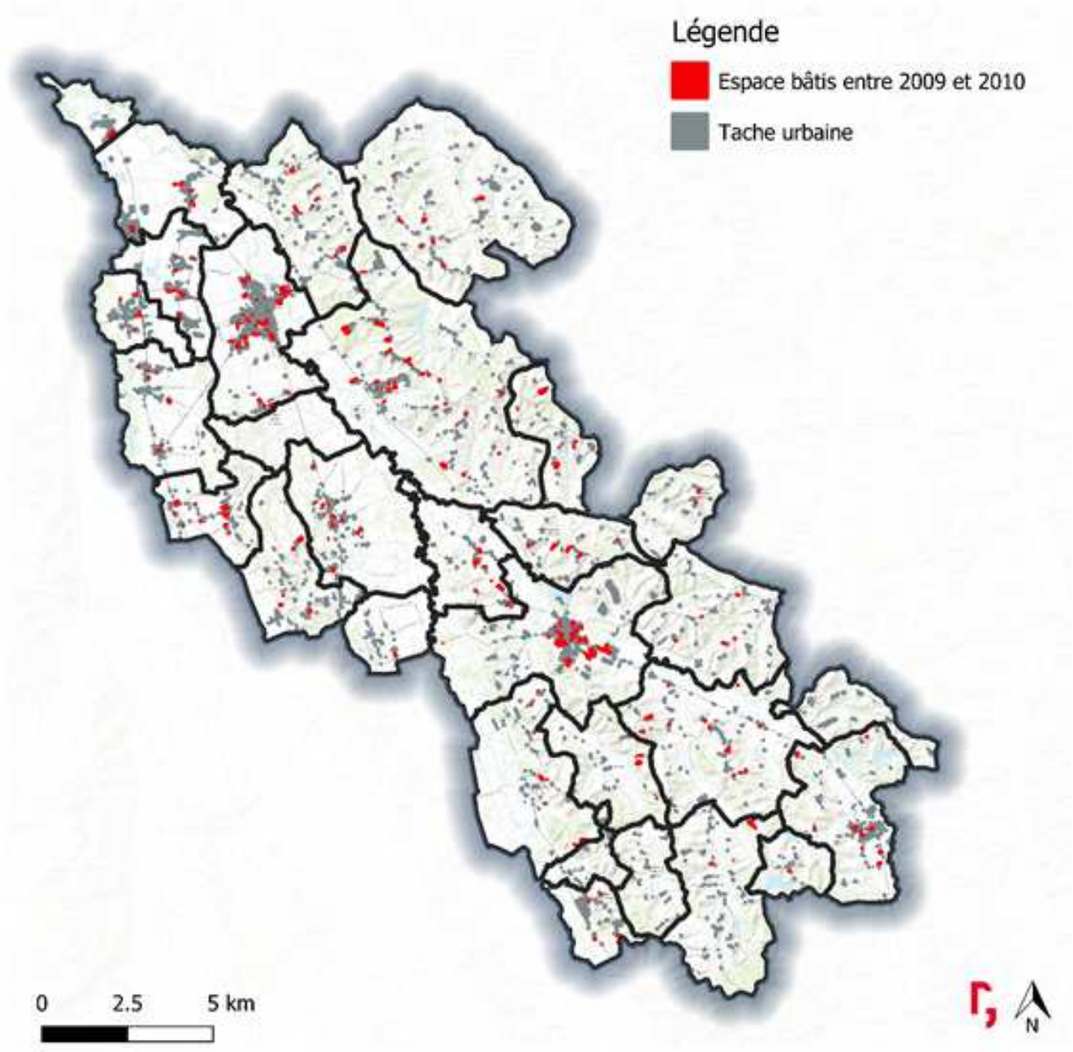

- 2009/2019 : 90 ha consommés soit environ 8.26 ha/an.
- 68.47 ha pour l'habitat,
- 14.60 ha pour les activités,
- 4.08 ha pour de la mixité de fonction.

DEVELOPPEMENT URBAIN

ATOUTS

- Une trame urbaine préservée en héritage des modèles traditionnels
- Une diversification des formes urbaines en faveur de la mixité sociale et limitant la consommation d'espace

FAIBLESSES

- Un potentiel de développement urbain important à réinterroger
- Une consommation d'espace à modérer pour préserver les espaces agricoles et naturels
- Une diffusion de l'urbanisation en concurrence avec les centres de villages affaiblissant leur rôle de centralité

PISTES DE REFLEXION

- Optimisation et valorisation de l'enveloppe urbaine constituée
- Poursuite de la diversification des formes urbaines et de projets participant de l'animation des centres
- Développement d'un modèle urbain limitant l'impact sur l'environnement, l'agriculture et les paysages

MENACES

- Poursuite de l'urbanisation diffuse dépréciant les centres et impactant les espaces à préserver et les paysages
- Développement d'une offre foncière non structurée et consommatrice d'espace

ELABORATION DU PLUI

UN PARC DE LOGEMENTS EN DIVERSIFICATION

L'EVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

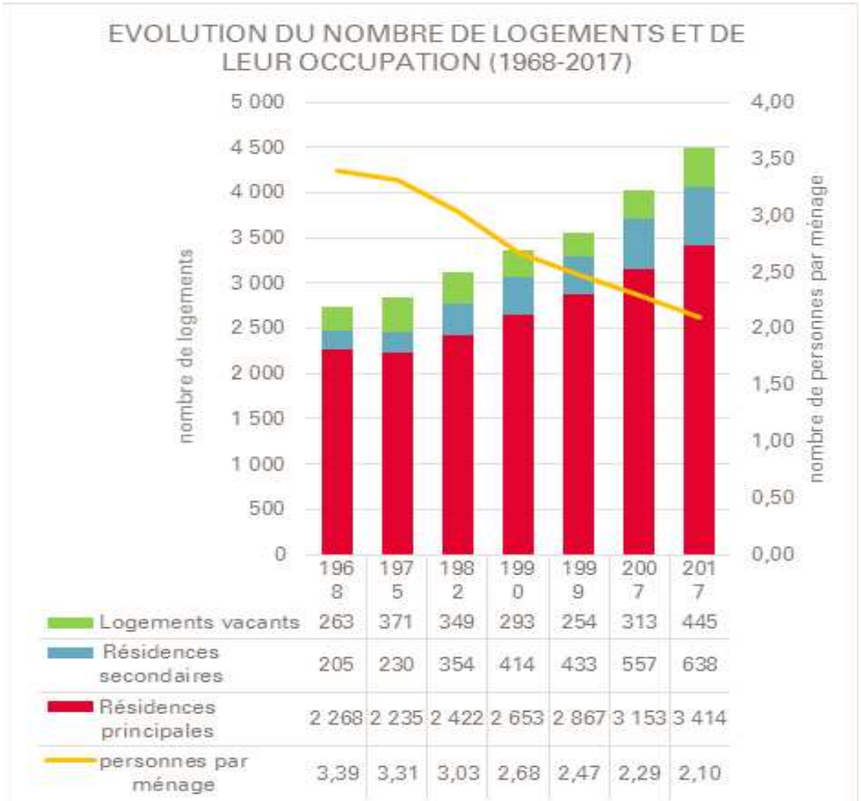

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2017
Logements vacants	263	371	349	293	254	313	445
Résidences secondaires	205	230	354	414	433	557	638
Résidences principales	2 268	2 235	2 422	2 653	2 867	3 153	3 414
personnes par ménage	3,39	3,31	3,03	2,68	2,47	2,29	2,10

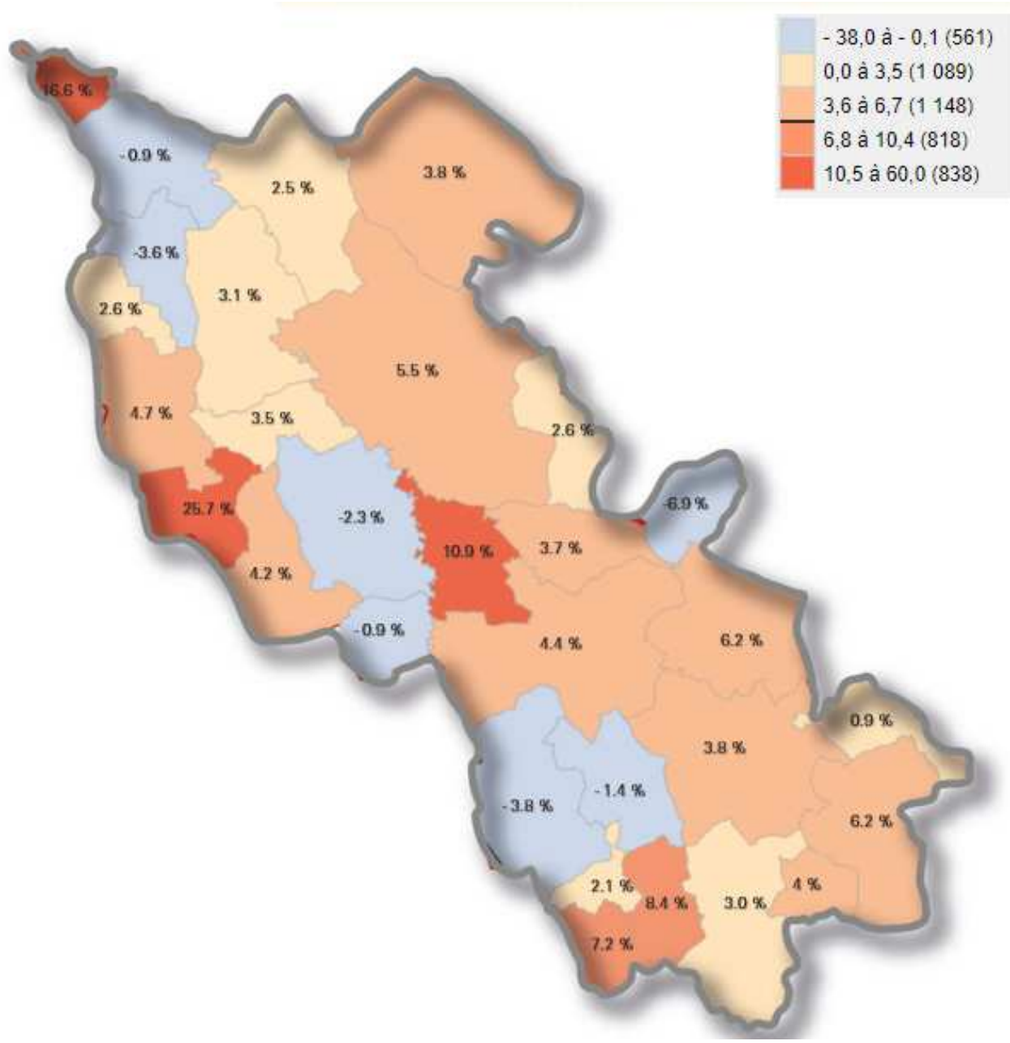

- conjugaison de l'augmentation du nombre de logements et la perte d'habitants entrainant une augmentation du nombre de logements vacants
- communes des coteaux qui ont une évolution plus importante de leur nombre de logements que les communes de la plaine

UNE VACANCE IMPORTANTE A CONTRER

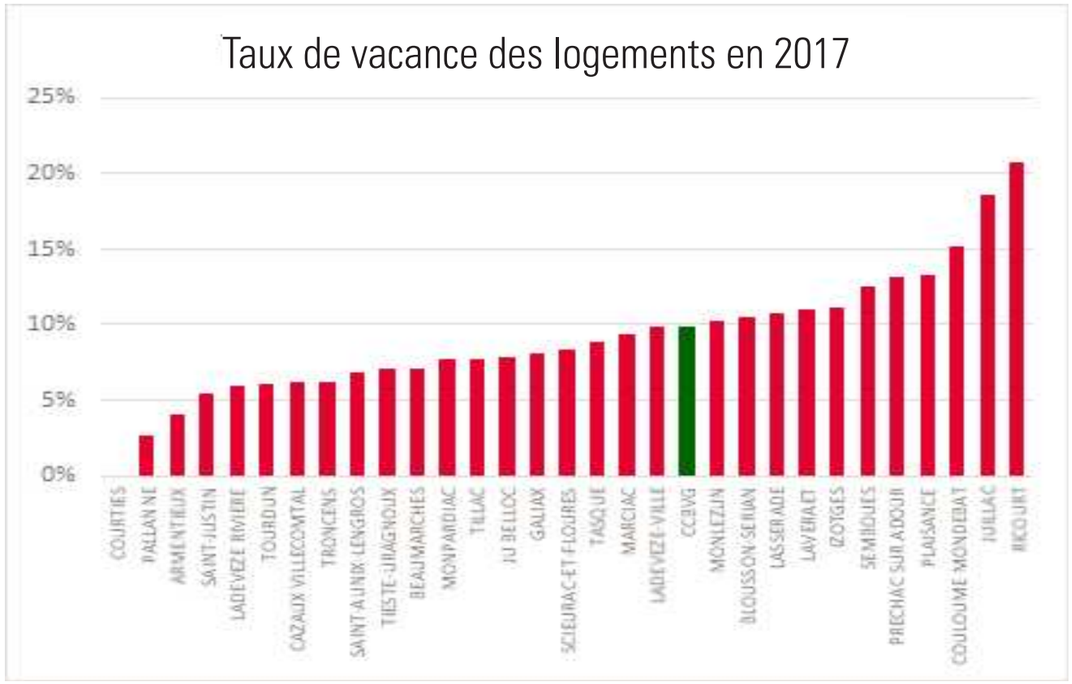

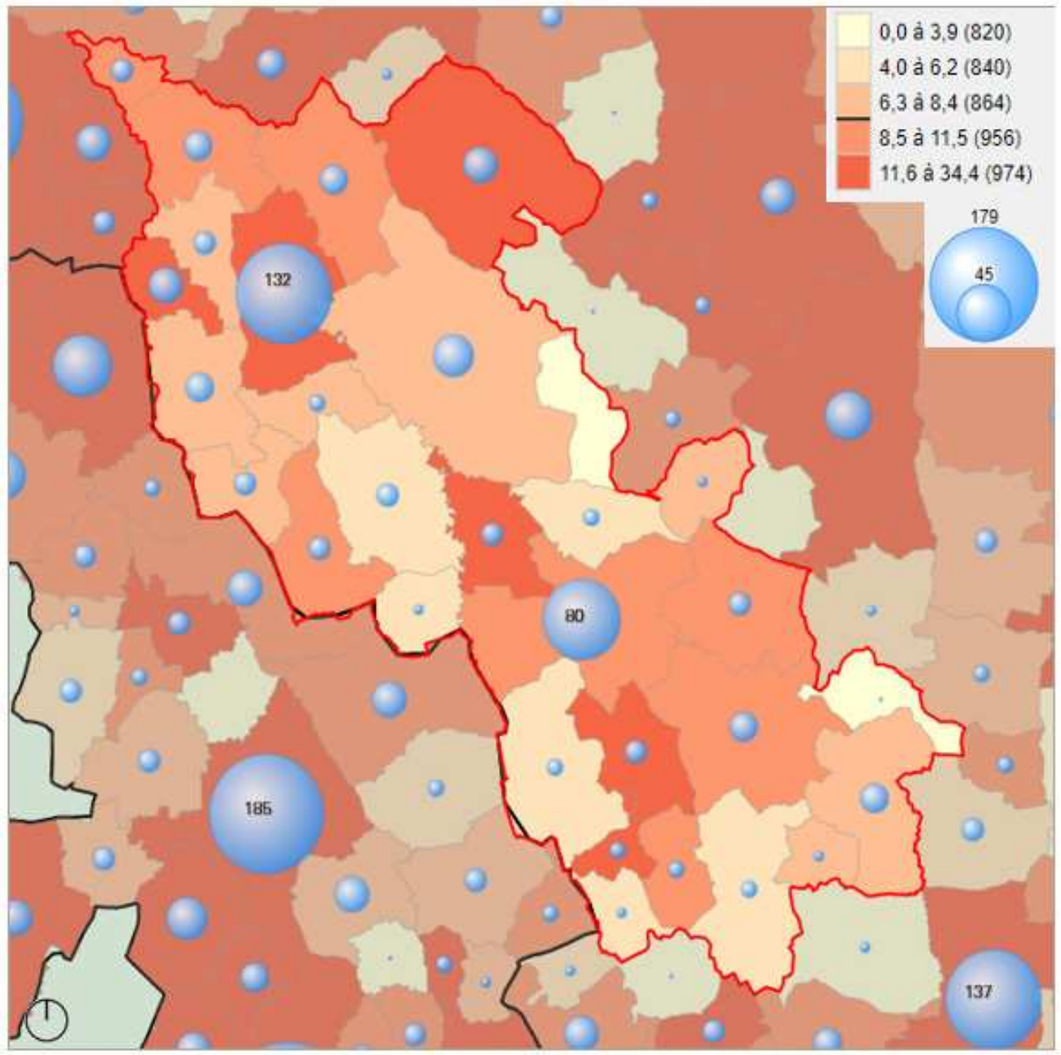

- taux de vacance préoccupant : 445 logements vacants en 2017 soit un taux de vacance de 10 %
- concentration de la vacance dans les centres de Plaisance et de Marciac en lien avec l'inadaptation des logements au vieillissement de la population et au manque de modernité (présence d'extérieur, de stationnement, ...)
- taux variant de 0 % (Courties) à 21 % (Ricourt) en fonction des communes

RÉSIDENCES SECONDAIRES VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

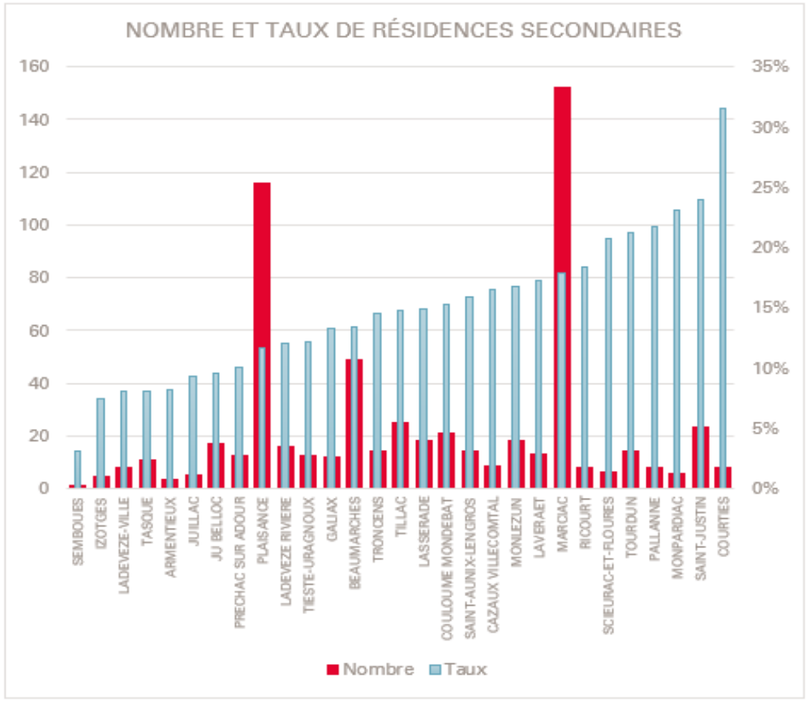

- parc en augmentation constante depuis 1970 : 638 résidences secondaires en 2017 soit 14.2 % du parc de logements,
- présence saisonnière de ménages étrangers (britanniques, allemands, néerlandais, …) qui investissent et rénovent d'anciens corps de fermes,
- concentration plus importante sur les communes du Sud à mettre en lien avec le Grand Site Occitanie qu'est Marciac et à l'attractivité touristique qu'il génère

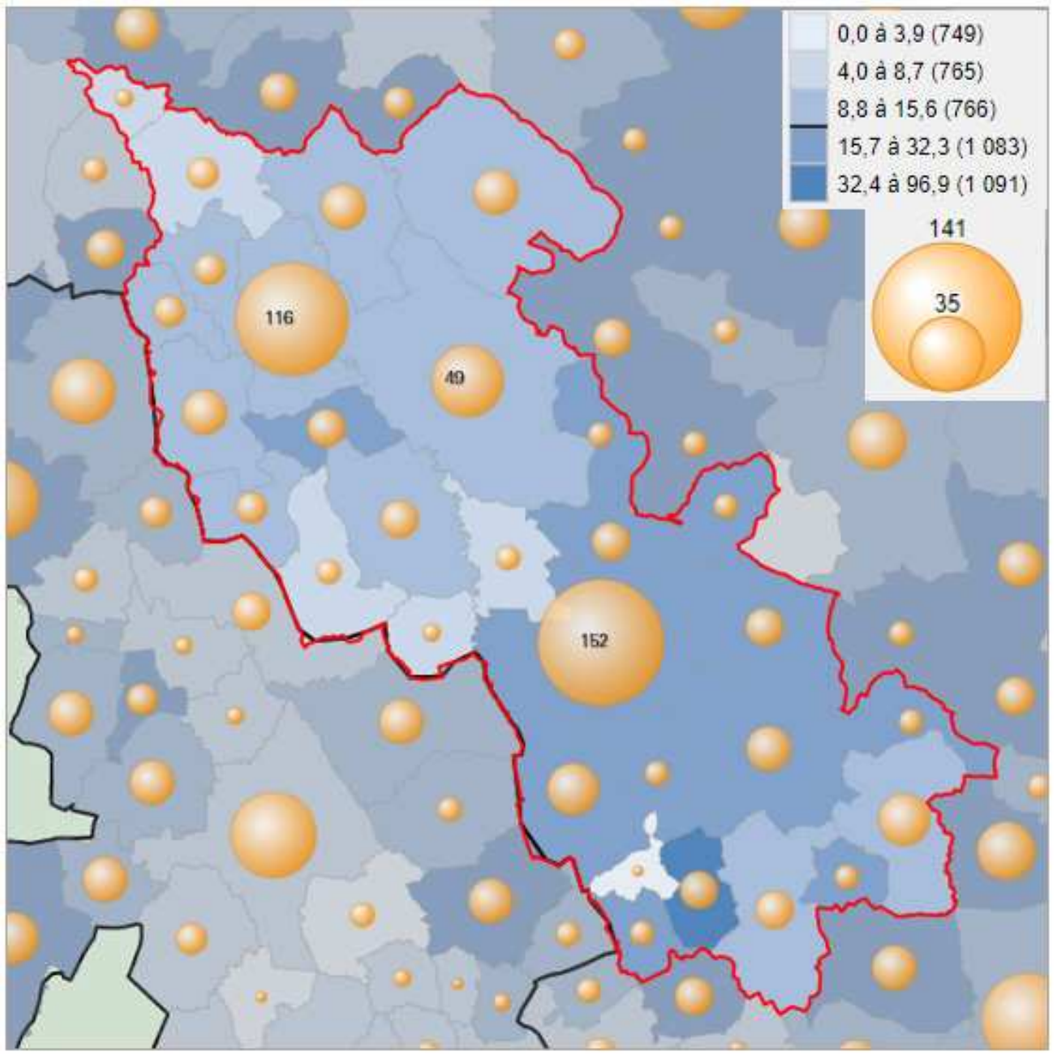

UNE MAJORITÉ DE PROPRIÉTAIRES

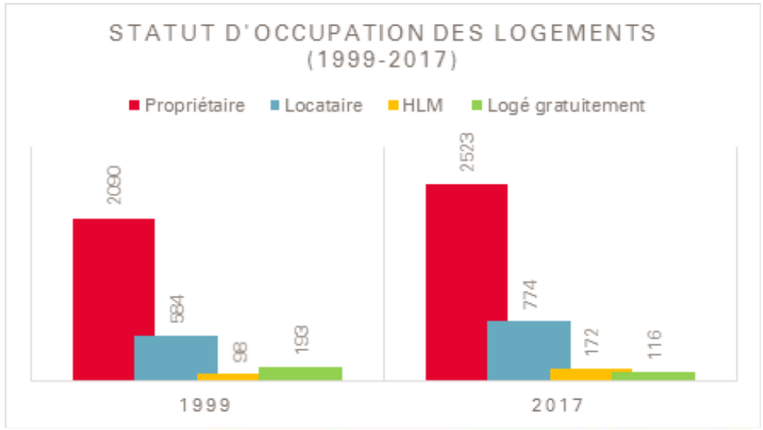

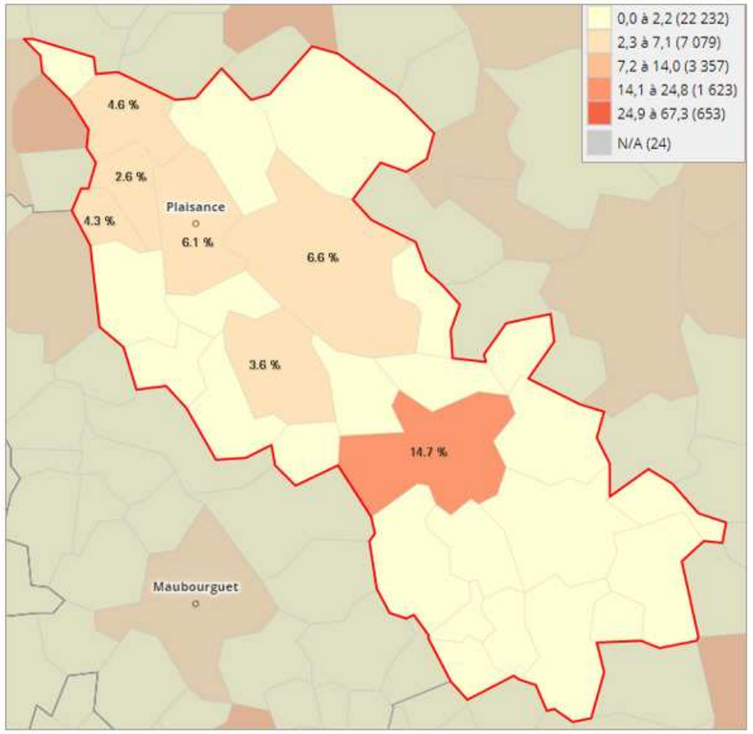

- 70 % de propriétaires à l'échelle de l'intercommunalité, taux qui atteint 100 % pour Ricourt et Juillac
- Confortement du parc locatif (privé et social), notamment sur les deux communes pôles

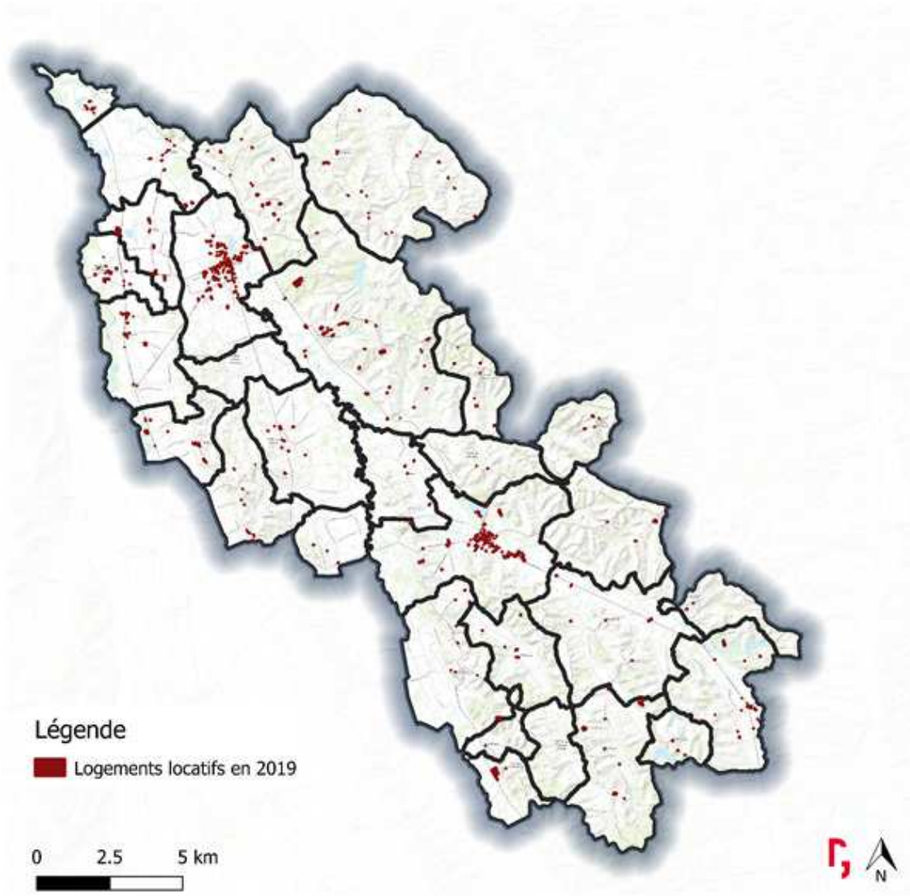

L'ADAPTATION NÉCESSAIRE DU PARC DE LOGEMENTS

Des besoins de logements croissants

Une production de logements nécessaires pour répondre à des besoins "non-démographiques" :

- Répondre aux besoins liés au desserrement des ménages : la taille des ménages ne cesse de diminuer, il faut davantage de logements pour accueillir le même nombre d'habitants
- Renouveler le parc de logements : la destruction ou le changement d'usage des logements doivent être compensés par une production plus importante
- Compenser l'augmentation des résidences secondaires et du parc vacant afin de favoriser la fluidité du marché immobilier

Le vieillissement de la population

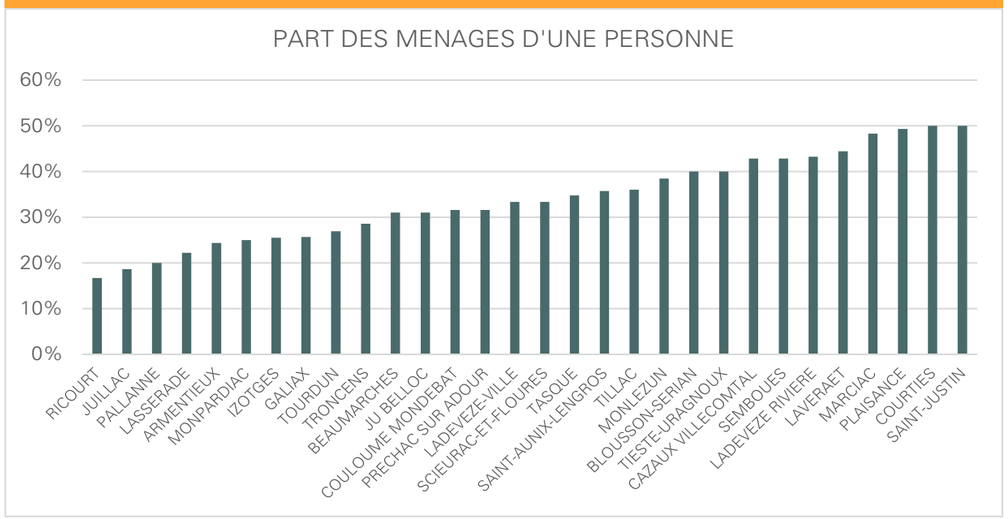

Un parc ancien à réhabiliter

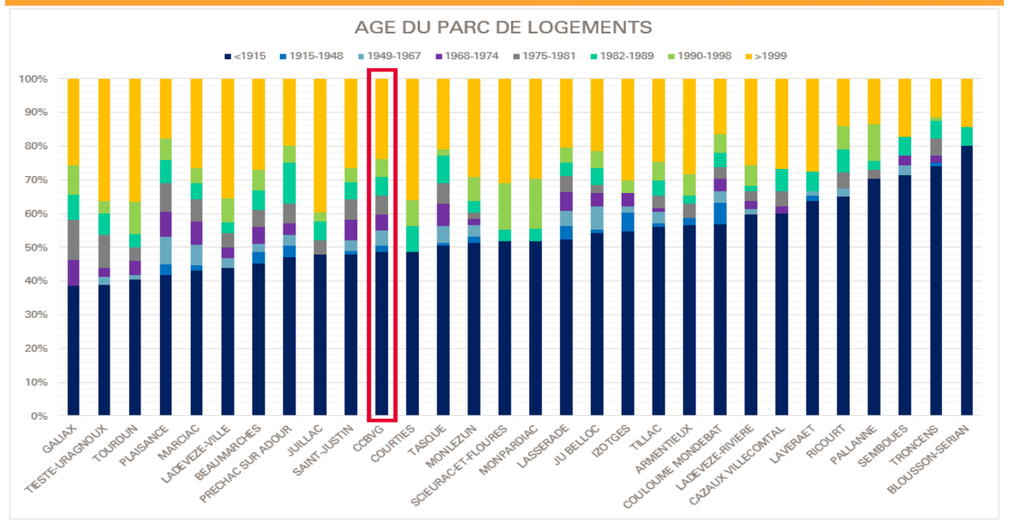

La complexification des parcours résidentiels

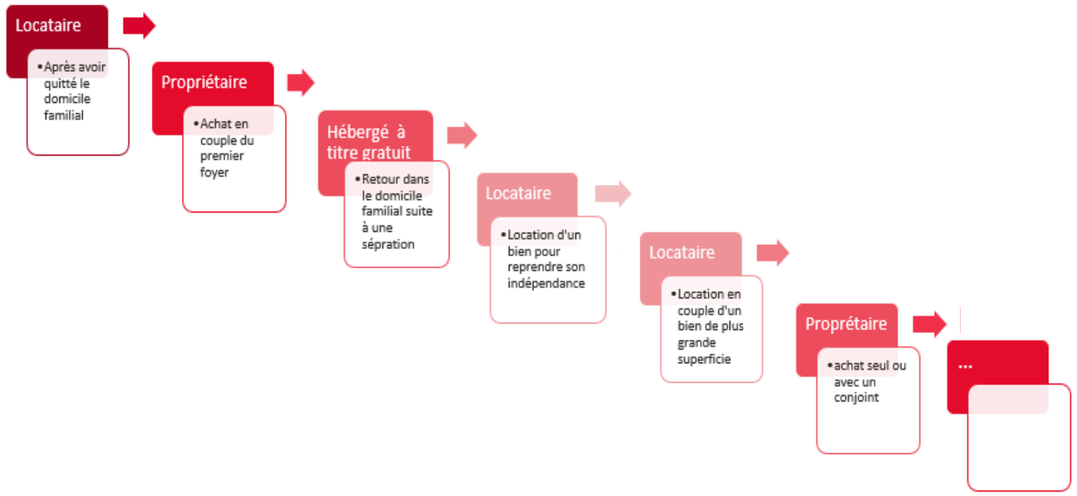

UNE PRODUCTION NEUVE EN REPLI

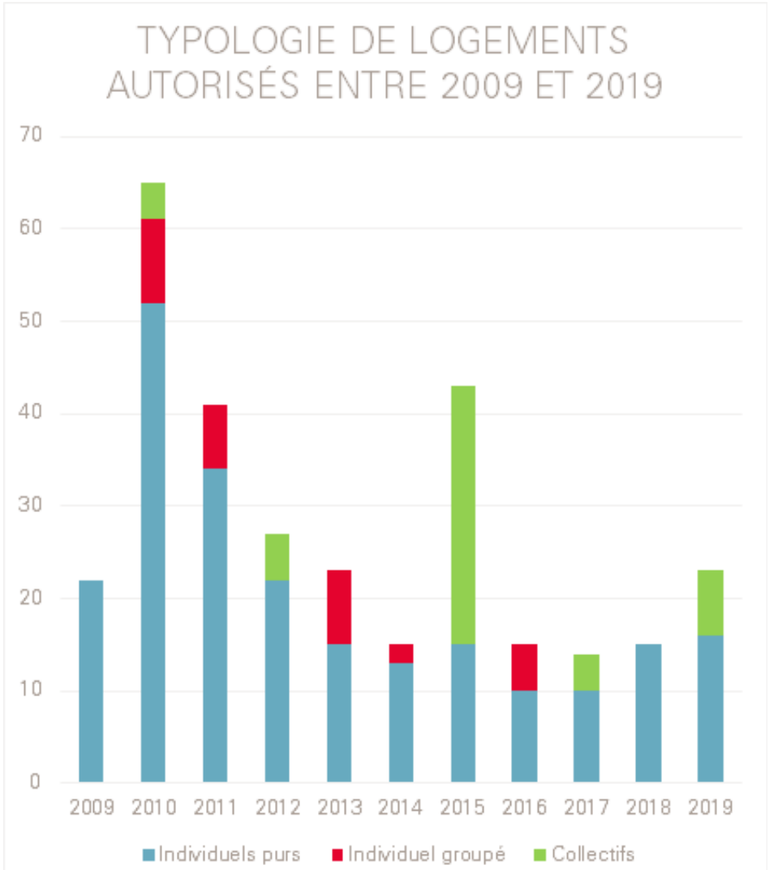

- + 303 logements entre 2009 et 2019 dont 224 maisons individuelles (objectif de 48 logements/an dans le SCOT)
- 46 % de la production neuve se fait sur Marciac et plaisance

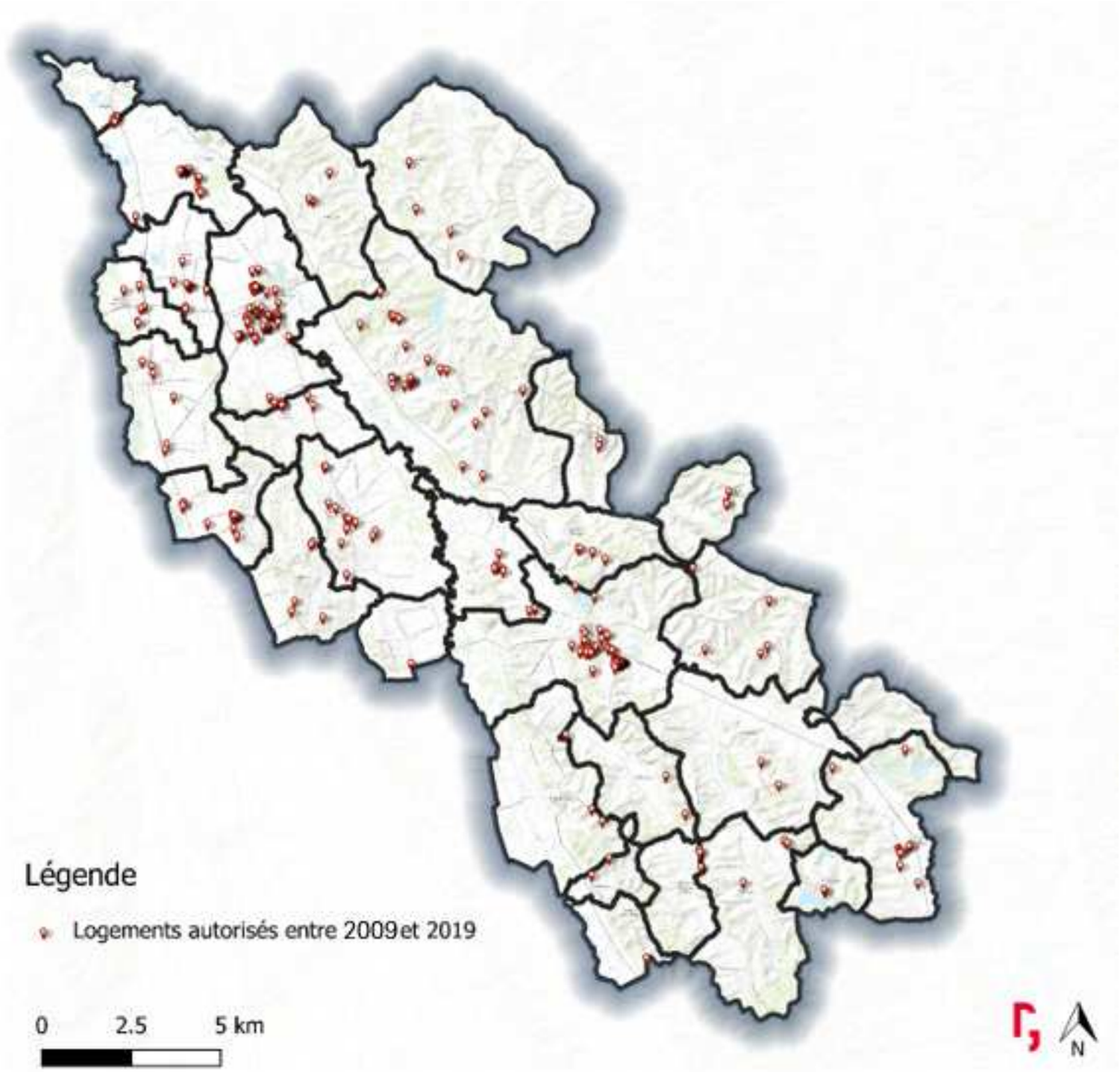

LE PARC DE LOGEMENTS

ATOUTS

- Une diversification du parc de logements enclenchée sur les communes pôles
- Des logements abordables pouvant séduire plusieurs profils
- Un territoire attractif pour les résidences secondaires

FAIBLESSES

- Un parc vacant important entrainant la dégradation des logements par manque d'entretien
- Une offre monospécifique : maison individuelle en propriété
- La faiblesse d'intervention des opérateurs privés en raison d'un marché immobilier non tendu

PISTES DE REFLEXION

- Poursuite de la diversification du parc de logements pour répondre à toutes les étapes de trajectoires résidentielles
- Construction d'un projet de territoire maintenant l'équilibre urbain/rural en trouvant une organisation harmonieuse dans la réponse aux besoins de la population

MENACES

- Inadaptation du parc de logement aux besoins liés au vieillissement de la population
- Dégradation du parc existant et accentuation de la précarité énergétique
- Augmentation de la vacance en raison d'une production neuve concurrençant le parc ancien

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGES/ARTIFEX

LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE

communauté de communes Bastides & Vallons du Gers

DIAGNOSTIC // EQUIPEMENTS

UNE OFFRE DE SERVICES INTERMÉDIAIRE

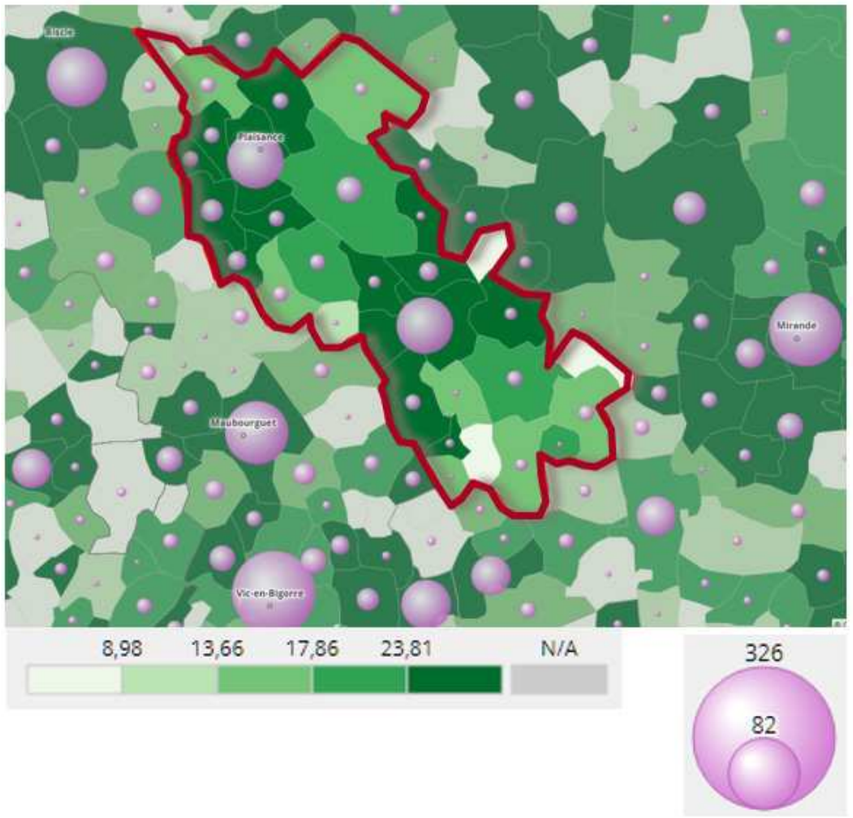

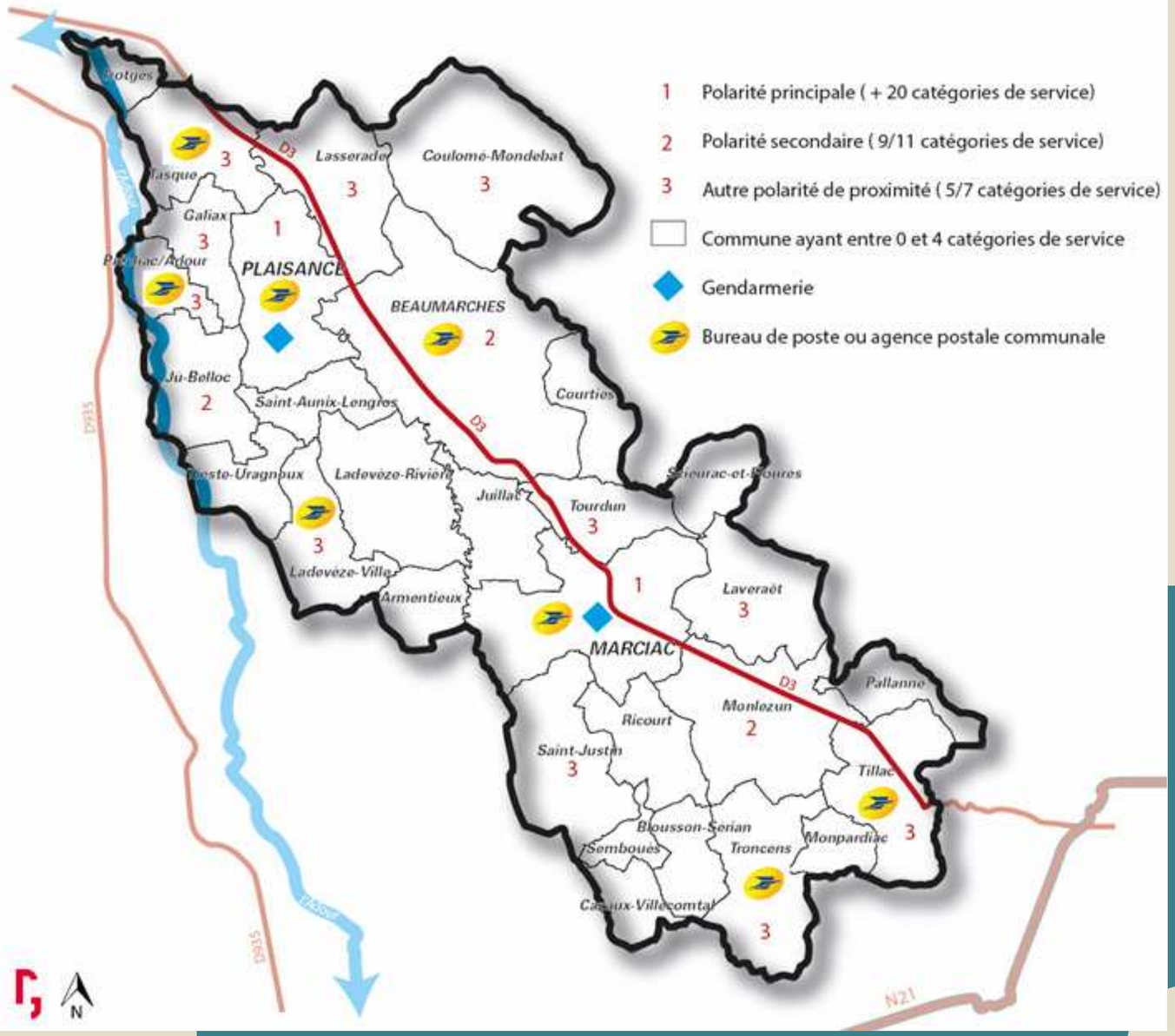

- gamme d'équipements qui permet d'offrir à la population des services de qualité répartis sur le territoire
- offre complémentaire sur les pôles voisins de Riscle, Maubourguet, Mirande ou Vic-en-Bigorre,
- offre suplémentaire d'équipements accessible à Auch, Tarbes, Mont-de-Marsan, ou Pau.

UNE OFFRE SCOLAIRE DEVELOPPEE

	MATERNELLE	ELÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
BEAUMARCHÉS	1 AVEC 78 ÉLÈVES			
MARCIAC	1 AVEC 34 ÉLÈVES	1 AVEC 94 ÉLÈVES	1 AVEC 199 ÉLÈVES 1 INTERNAT	
PLAISANCE	1 AVEC 134 ÉLÈVES		1 AVEC 171 ÉLÈVES	
A PROXIMITÉ DU TERRITOIRE DE LA CCBVG	RISCLE HAGET VILLECOMTAL/ARROS	RISCLE LABATUT-RIVIÈRE MIÉLAN VILLCOMTAL/ARROS BASSOUES	RISCLE, MAUBOURGUET, MIÉLAN, AIGNAN ET MIRANDE	NOGARO, MIRANDE, RISCLE, AIRE-SUR-L'ADOUR, VIC-EN-BIGORRE

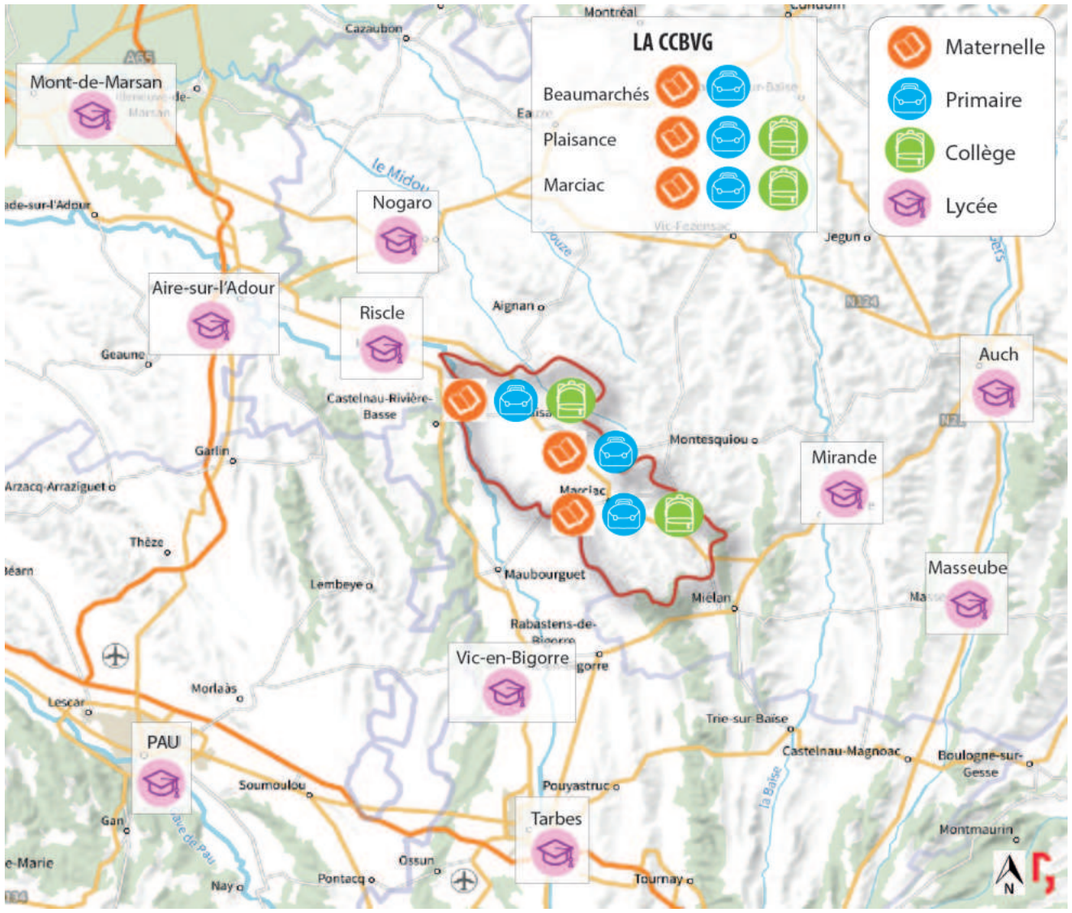

- Offre enfance-jeunesse répartie sur le territoire pour accueillir les 3-17 ans du territoire
- offre petite enfance : 2 accueils petit enfance et 3 accueils de loisirs
- 2 collèges, dont un programme unique d'enseignement musical autour du jazz à Marciac
- Accès aux lycées sur les territoires proches

LES EQUIPEMENTS

ATOUTS

- Des communes pôles dotées d'équipements et de services de qualité limitant la dépendance aux pôles de plus grande importance
- Une offre culturelle de qualité au service de la population mais aussi des visiteurs
- Une réflexion engagée sur l'offre urbaine dans le cadre du projet de territoire

FAIBLESSES

- Une dépendance des pôles urbains pour l'accès à des équipements et services de gamme supérieure
- Des besoins médico-sociaux grandissants en lien avec le vieillissement de la population

PISTES DE REFLEXION

- Une dépendance des pôles urbains pour l'accès à des équipements et services de gamme supérieure
- Des besoins médico-sociaux grandissants en lien avec le vieillissement de la population

MENACES

- Accroissement des difficultés de réponse aux besoins de la population, notamment en lien avec le vieillissement,
- Dispersion des équipements affaiblissant les finances collectives et la synergie locale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGES/ARTIFEX

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

communauté de communes
Bastides & Vallons du Gers

LES THEMATIQUES

RESSOURCES
NATURELLES
RISQUES
NUISANCES

MILIEUX
NATURELS
BIODIVERSITE

PAYSAGE
PATRIMOINE

CRITÈRES DE HIERARCHISATION DES ENJEUX

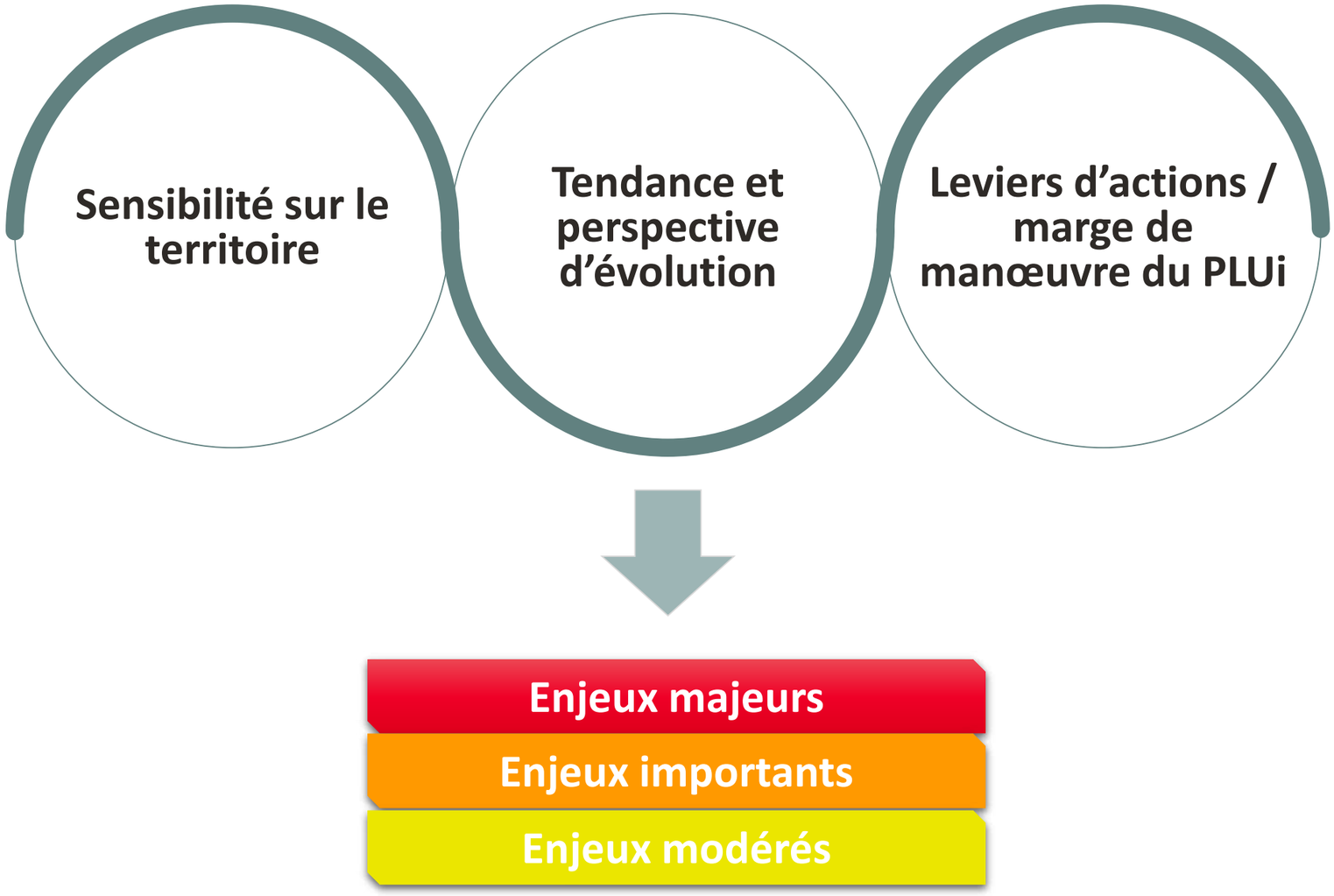

COMMUNAUTE DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGES/ARTIFEX

RESSOURCES NATURELLES RISQUES NUISANCES

50

communauté de communes Bastides & Vallons du Gers

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES NATURELLES, RISQUES ET NUISANCES

RISQUES NATURELS

- Risque inondation PPRi « vallée de l'Adour-Arros-Bouès » : concerne 28 des 30 communes
- Qualité environnementale des cours d'eau et érosion des sols (secteurs de coteaux)

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Absence de risque technologique majeur
- Absence de pollution majeure
- Présence d'ICPE

ENERGIES RENOUVELABLES

- énergies renouvelables peu développées

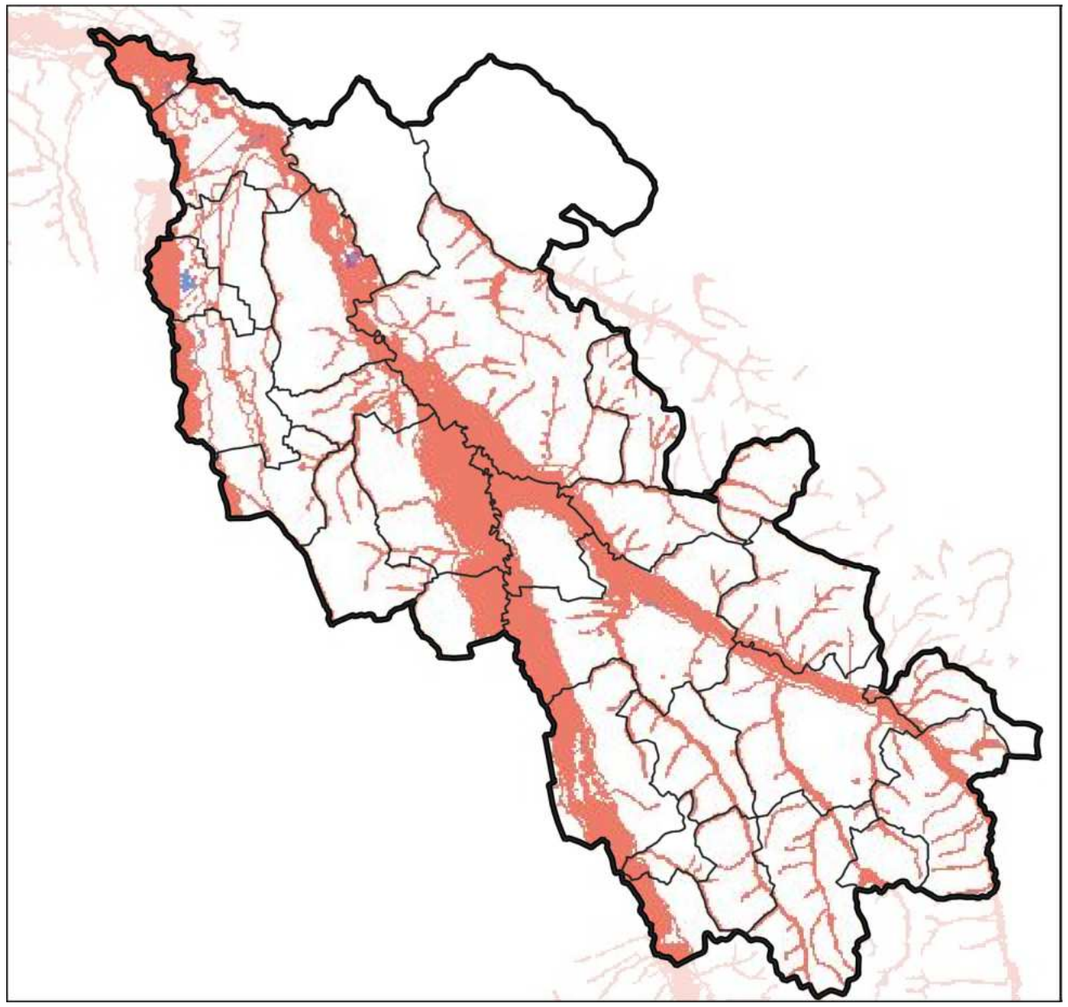

RESSOURCES NATURELLES, RISQUES ET NUISANCES

ENJEUX MAJEURS

- Le risque inondation
- L'érosion des sols
- L'adaptation du territoire au changement climatique

ENJEUX IMPORTANTS

- La qualité physico-chimique des eaux souterraines et du réseau hydrographique superficiel
- L'aspect quantitatif des eaux souterraines et du réseau hydrographique superficiel
- Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Le risque lié au retrait-gonflement des argiles

ENJEUX MODERES

/

PAYSAGES/ARTIFEX

MILIEUX NATURELS BIODIVERSITE

DES ZONAGES ECOLOGIQUES DE PROTECTION

- Vallée de l'Adour, site Natura 2000 d'importance majeure
- Projet de PNR Astarac, en limite du territoire
- 7 sites ZNIEFF
- 2 Espaces Naturels Sensibles
- Nombreuses zones humides

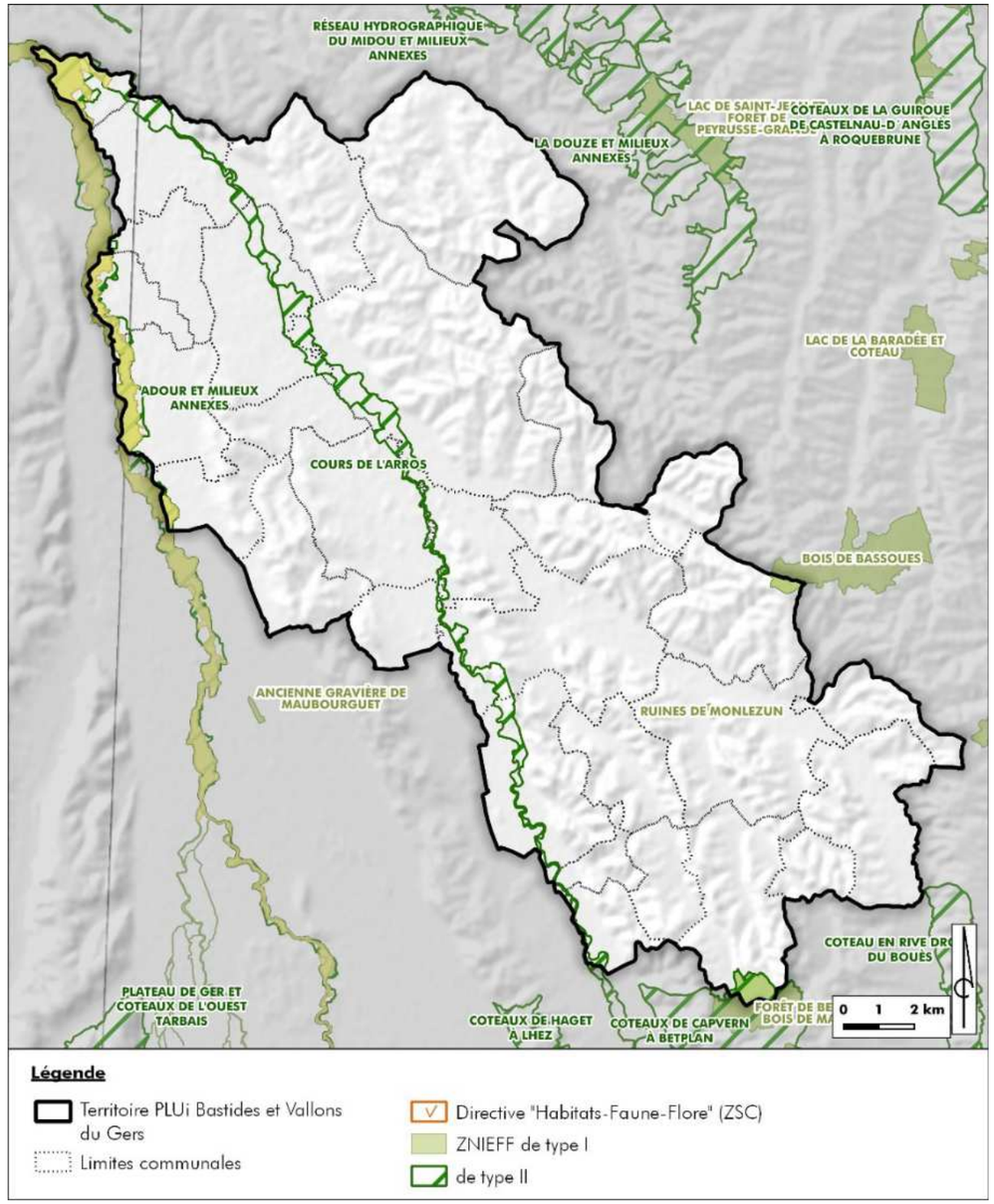

UNE DIVERSITE DE MILIEUX ECOLOGIQUES

LES MILIEUX OUVERTS

Parcelles cultivées, prairies pâturées …

LES MILIEUX SEMI-OUVERTS

Vignes, agroforesterie, friches herbacées et arbustives…

LES MILIEUX BOISES

Boisements (feuillus, résineux, mixtes), bosquets, haies, arbres d'alignement ou isolés…

LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Plans d'eau, cours d'eau, canaux, zones humides…

LA TRAME VERTE ET BLEUE

La préservation de la trame verte et bleue, pour assurer le fonctionnement écologique du territoire

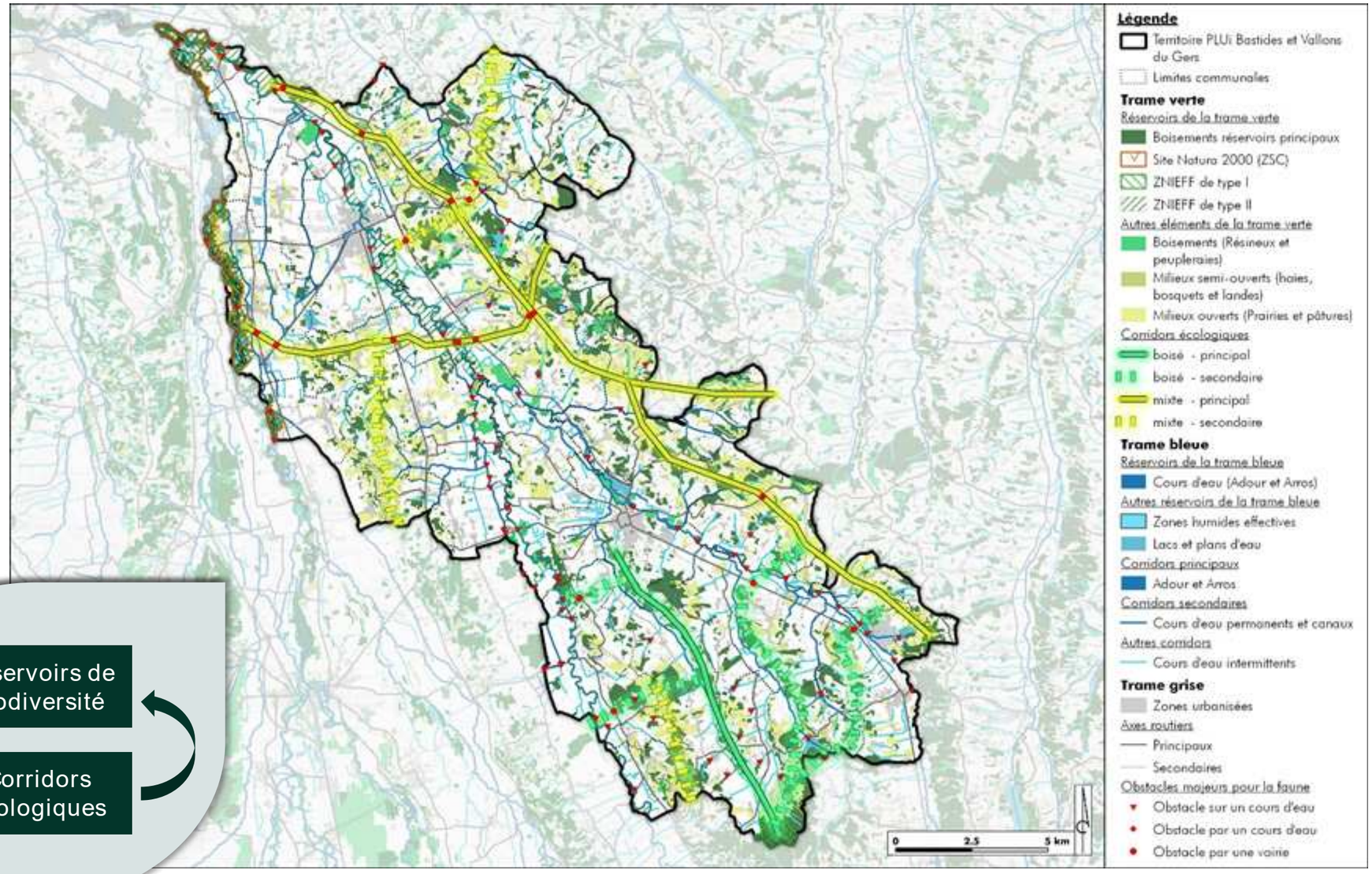

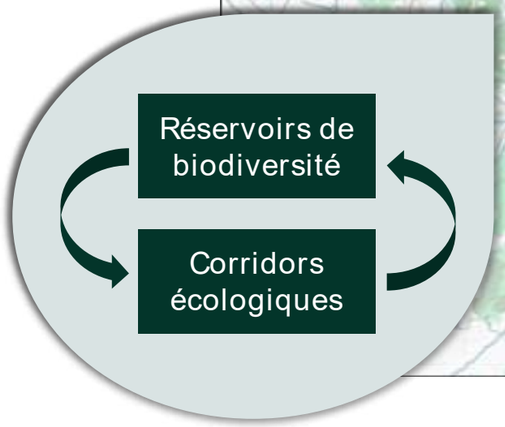

MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITE

ENJEUX MAJEURS

- Les vallées de l'Adour et de l'Arros, réservoirs et corridors de la trame bleue
- Les zones humides, réservoirs ponctuels de la trame bleue
- Les boisements, réservoirs majeurs de la trame verte
- Le réseau de prairies sur les secteurs de coteaux

ENJEUX IMPORTANTS

- Les cours d'eau secondaires, corridors de la trame bleue
- Les lacs et les plans d'eau
- Les obstacles aux continuités écologiques (voies de déplacements, barrages, écluses, seuils, ...)

ENJEUX MODERES

- La nature dans le tissu urbain : la Trame Verte et Bleue (TVB) et la biodiversité ordinaire

ELABORATION DU PLUI

PAYSAGE PATRIMOINE

UNE DIVERSITE DE PAYSAGES A VALORISER

Bas-Armagnac

Rivière-basse

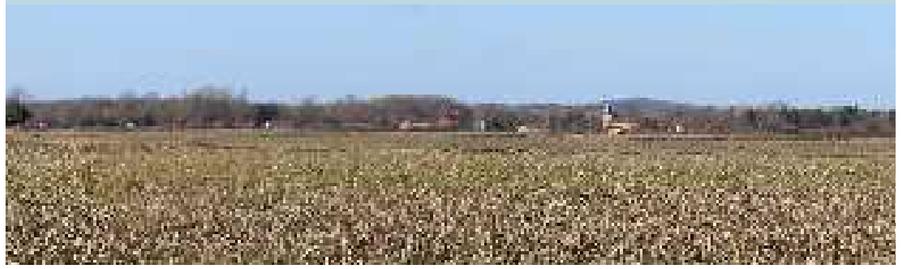

Le Pardiac

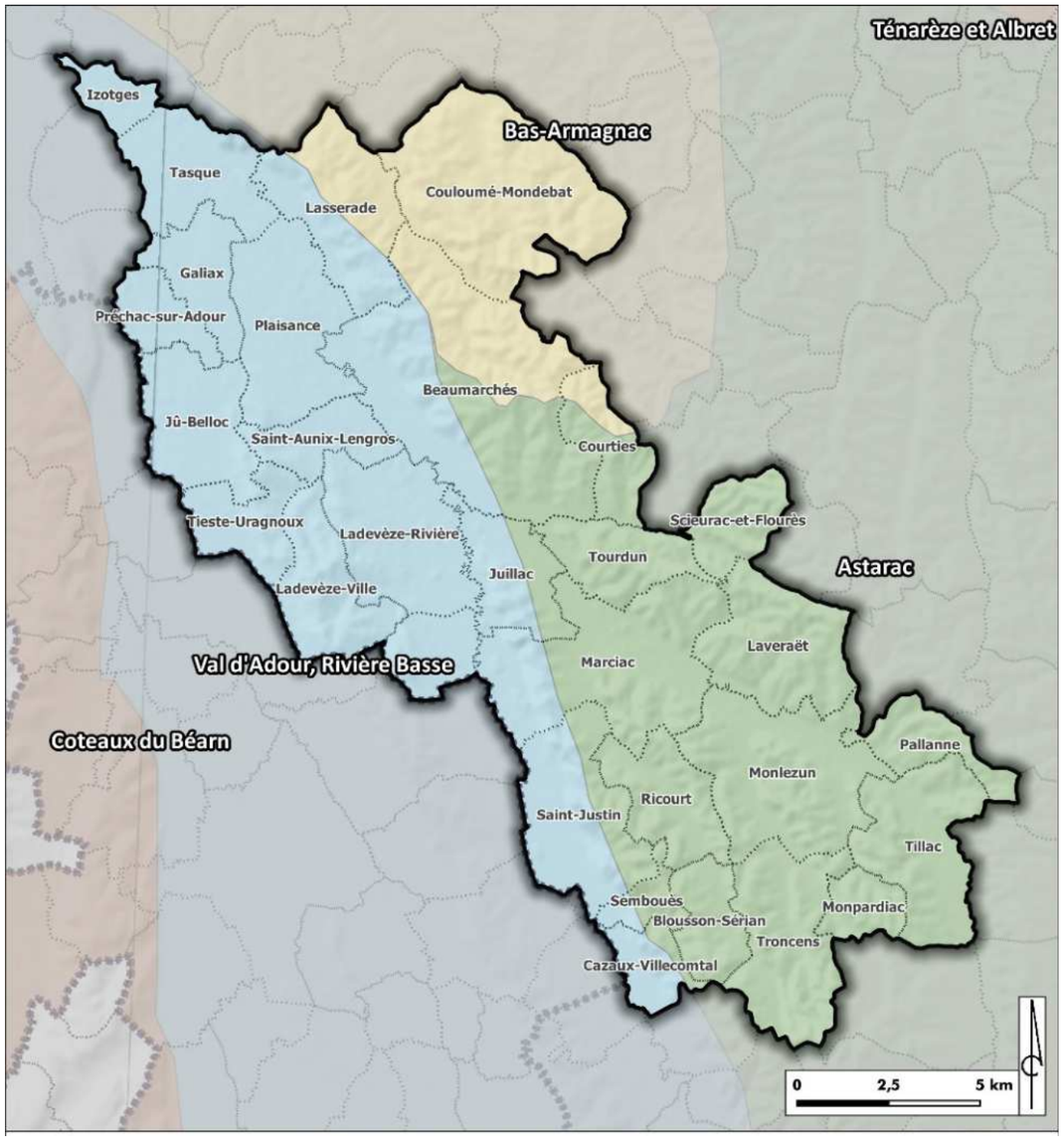

UN PAYSAGE ENTRE PLAINES ET COTEAUX

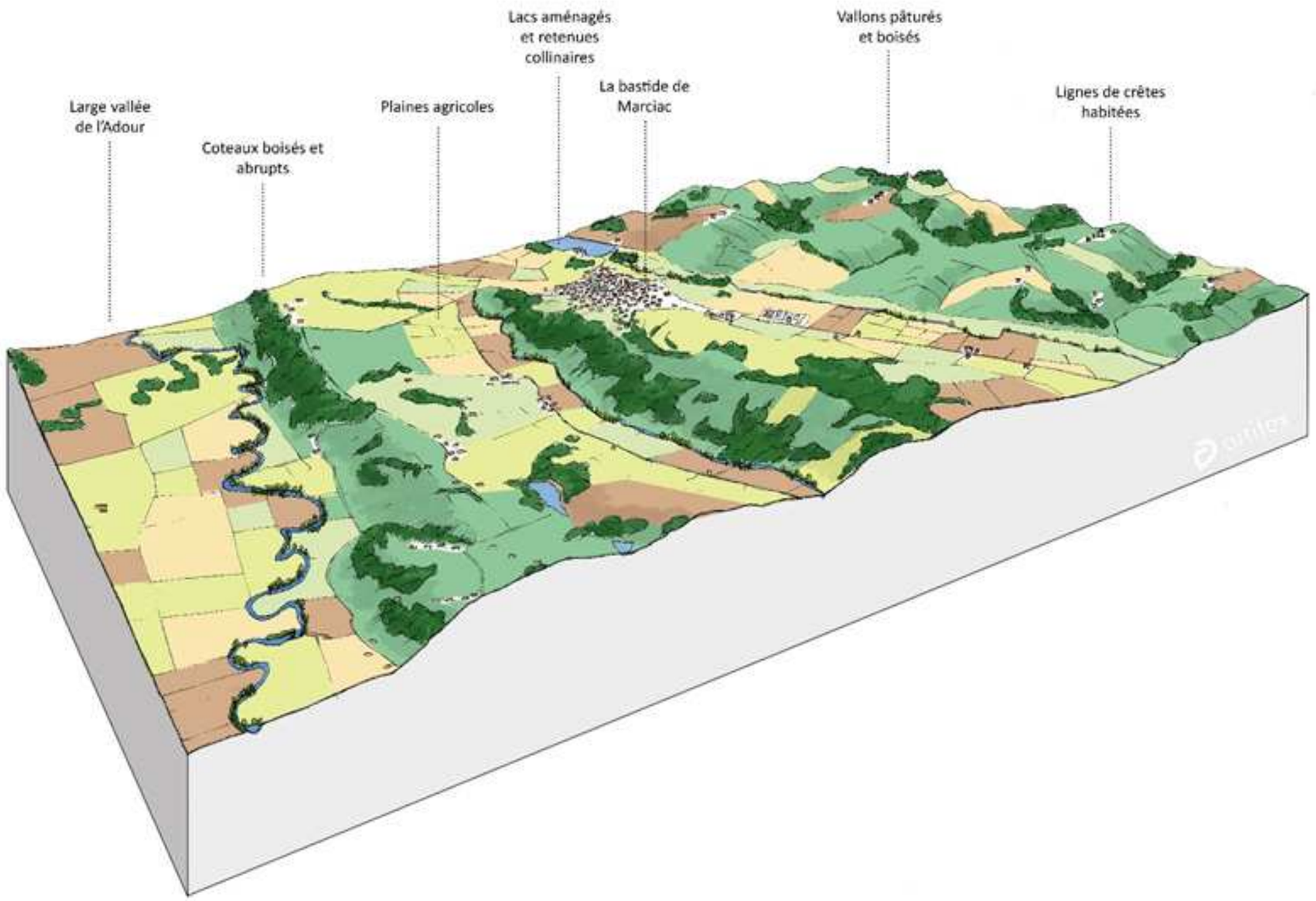

UNE IDENTITÉ DU TERRITOIRE MARQUÉE PAR DIFFÉRENTS MOTIFS PAYSAGERS À PRÉSERVER

Les motifs de l'eau

Rivières, canaux, lavoirs, moulins, plans d'eau aménagés, retenues collinaires, …

Les motifs du bois

Boisements, bâti en bois, places arborées, arbres alignés ou isolés…

Les motifs des paysages agricoles

Vallons pâturés, grandes parcelles agricoles, vignes, bâtiments agricoles…

DES IMPLANTATIONS VILLAGEOISES À VALORISER OU STRUCTURER

Les villages de plaine

Marciac

Tasque

Tillac

Les villages en pente, sur les coteaux

Armentieux

Ricourt

Troncens

Les villages en crête

Beaumarchés

Saint-Justin

Sembouès

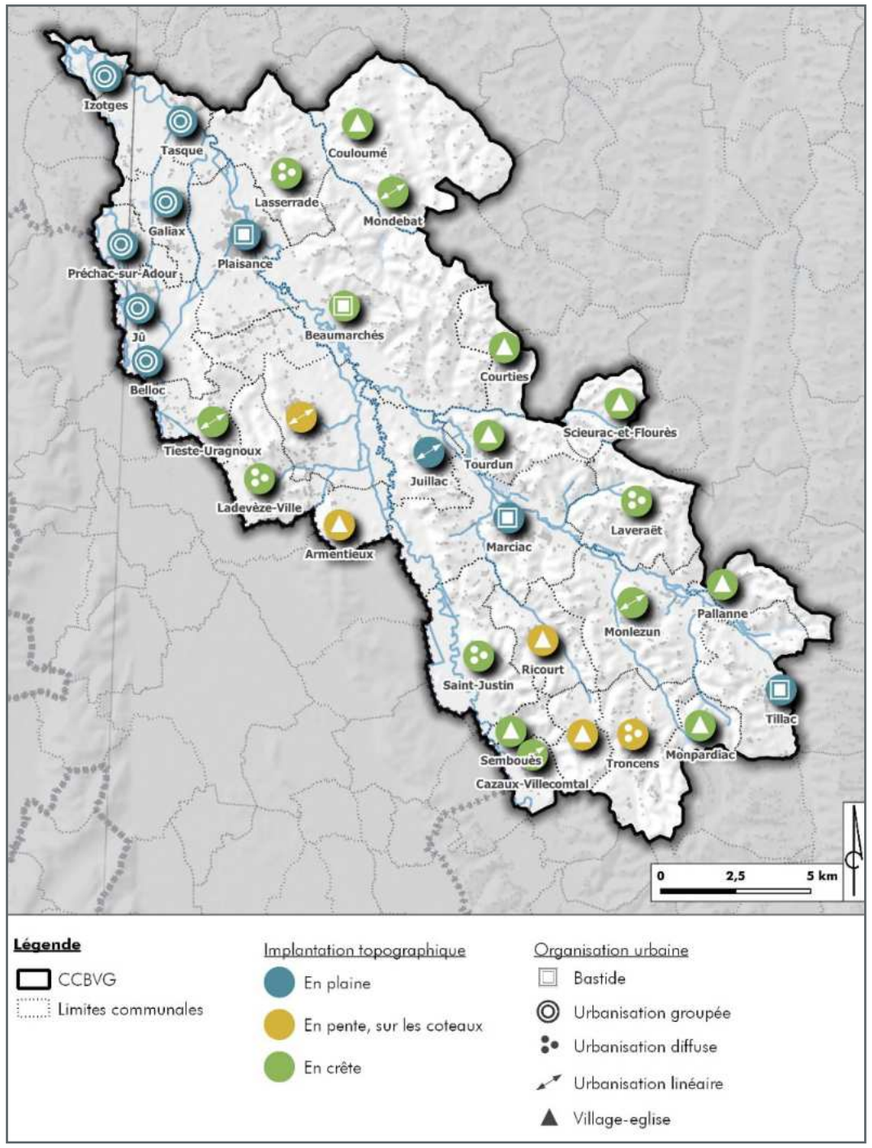

LES LIGNES DE CRÊTE, SECTEURS À ENJEUX ET PANORAMAS REMARQUABLES

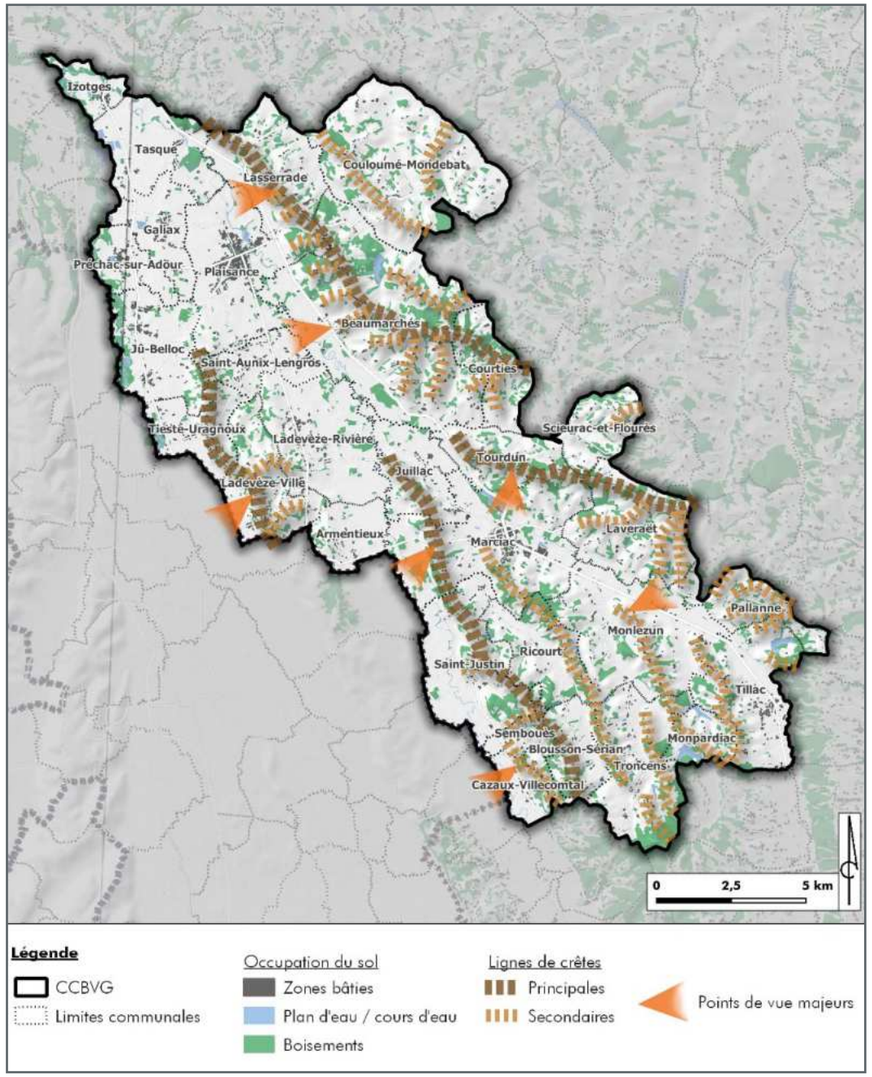

ENJEU DE QUALITÉ DES ENTRÉES DE VILLE ET ENTRÉES DU TERRITOIRE

Préchac, alignement de platanes à l'entrée Est

Plaisance, zone d'activités économiques à l'entrée Est

Marciac, vocation économique et commerciale de l'entrée Sud-Est

Marciac, alignements de platanes à l'entrée Nord de la ville

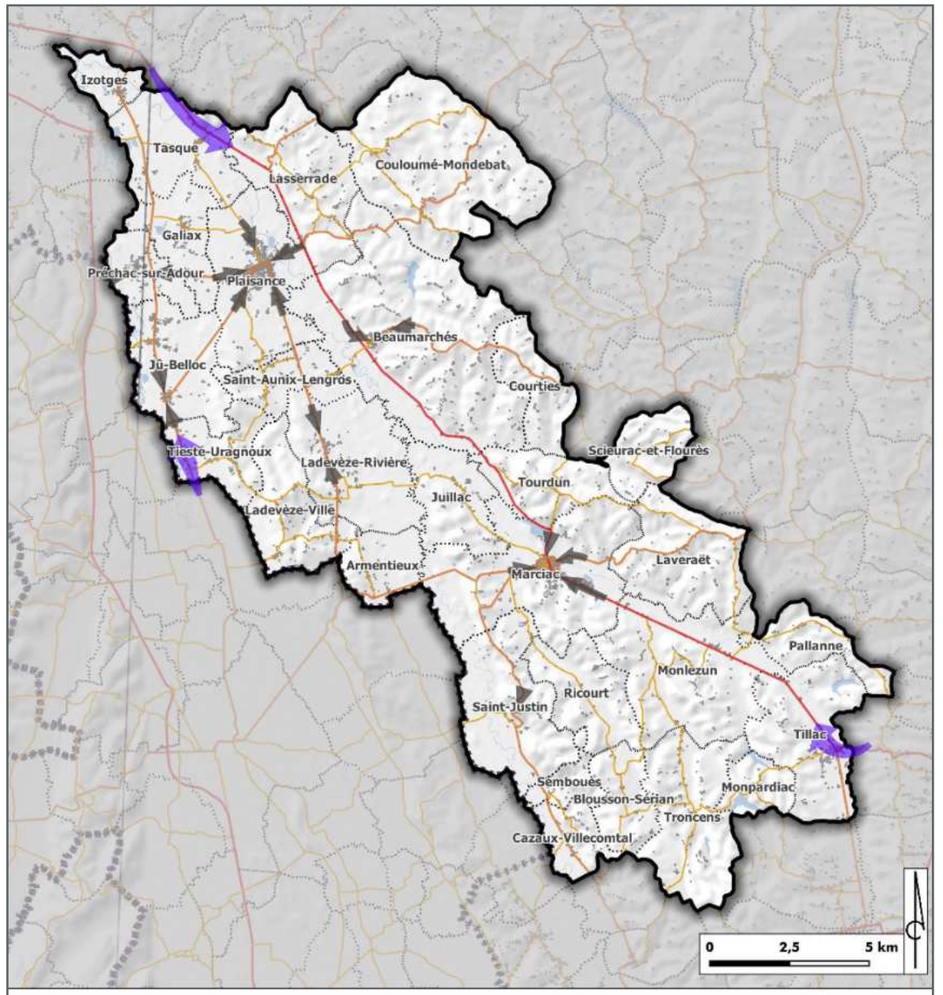

UN PATRIMOINE PROTÉGÉ RÉGLEMENTAIREMENT

Monuments historiques

Sites patrimoniaux

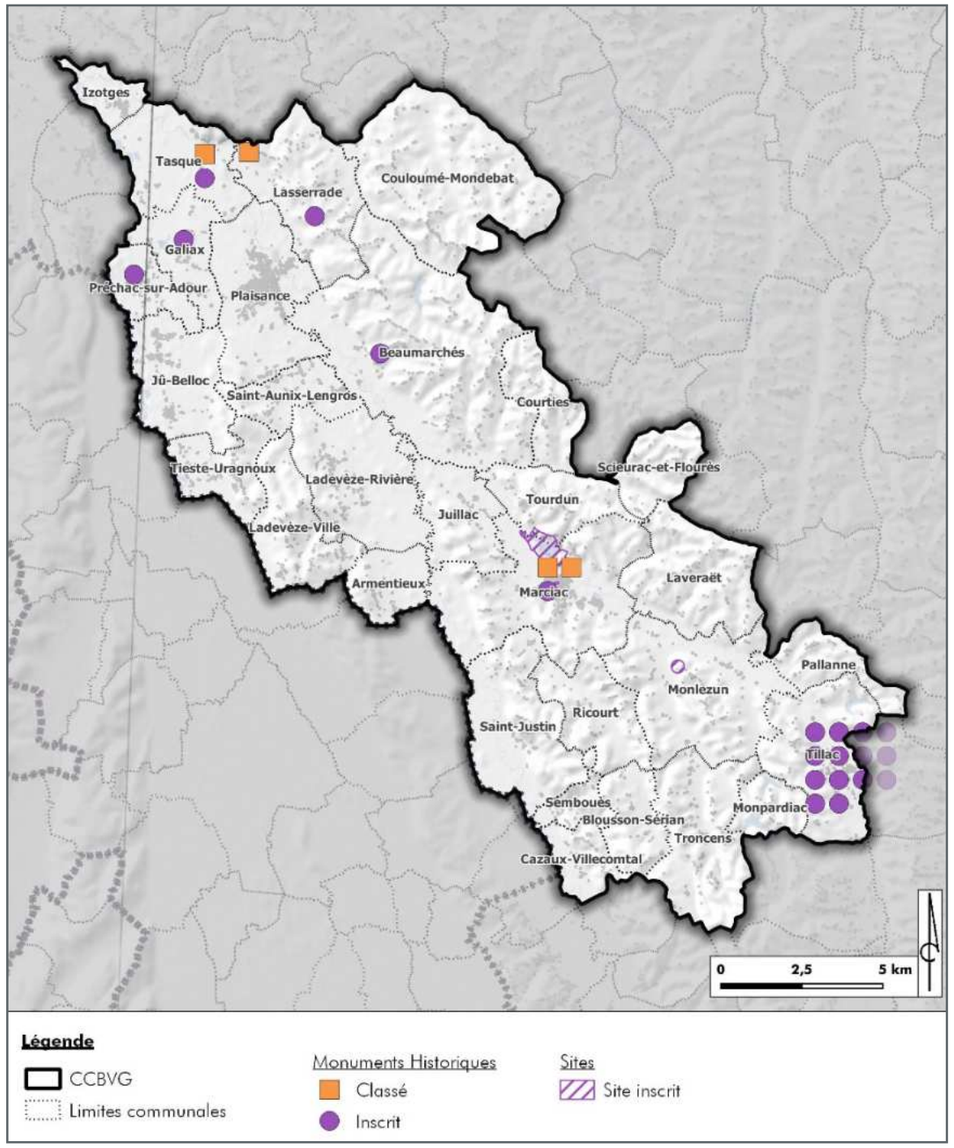

UN PATRIMOINE ORDINAIRE ET CULTUREL À VALORISER

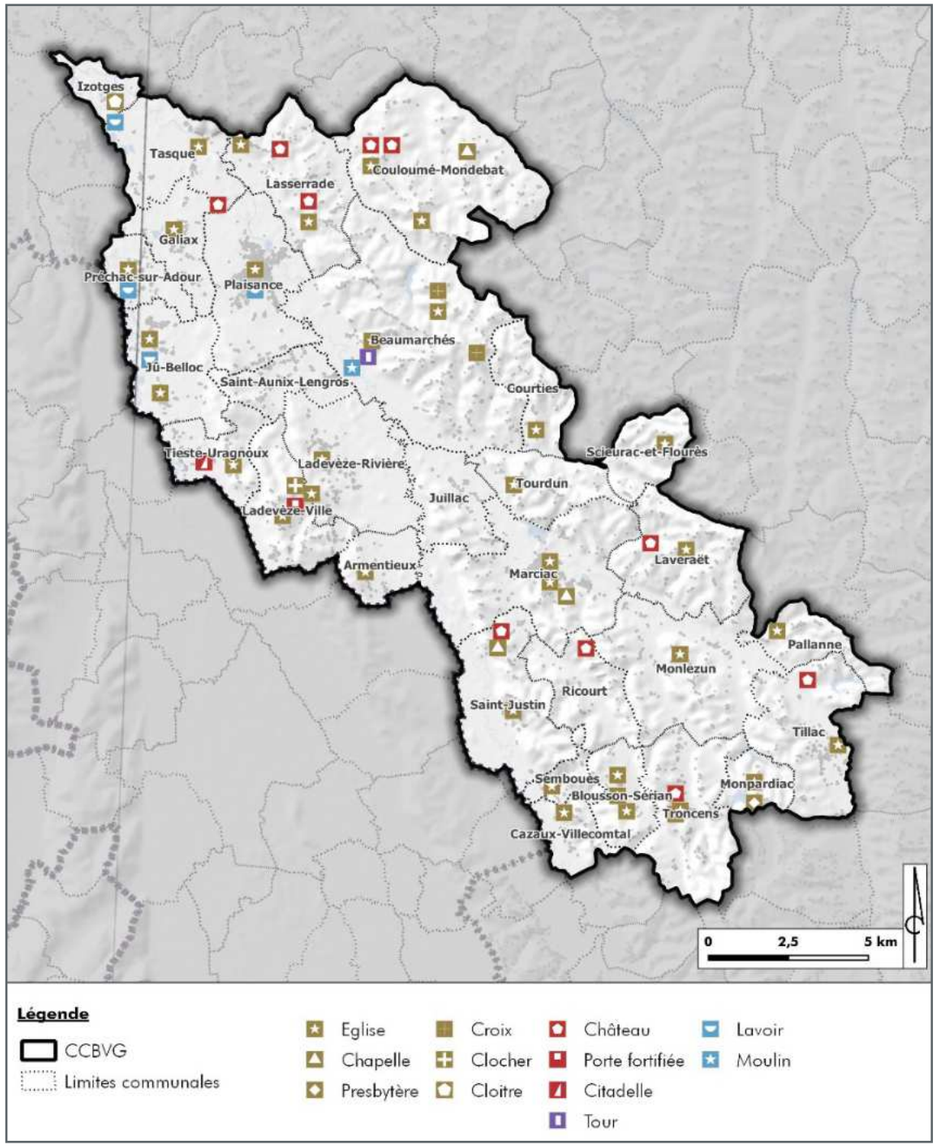

PAYSAGE ET PATRIMOINE

ENJEUX MAJEURS

- Les secteurs en ligne de crête, et les panoramas remarquables
- La qualité architecturale, paysagère et urbaine des entrées de villes principales
- La structuration des typologies villageoises

ENJEUX IMPORTANTS

- La valorisation des motifs paysagers de l'eau, du bois et des paysages agricoles
- La préservation du patrimoine ordinaire

ENJEUX MODERES

- La prise en compte du patrimoine culturel
- La qualité paysagère des principales entrées du territoire (au Nord par la RD 3, au Sud par Tillac, à l'Ouest par la RD 176)